



HAL
open science

Premières données sur le faciès tibérien de l'établissement littoral de Saint-Martin à Gruissan (Aude)

Guillaume Duperron, Fabrice Bigot, Corinne Sanchez, Maxime Scrinzi, Charlotte Carrato, Émilie Manocci, Marie-Laure Le Brazidec

► **To cite this version:**

Guillaume Duperron, Fabrice Bigot, Corinne Sanchez, Maxime Scrinzi, Charlotte Carrato, et al.. Premières données sur le faciès tibérien de l'établissement littoral de Saint-Martin à Gruissan (Aude). SFECAG, Actes du congrès de Narbonne du 25 au 28 mai, 2017, Narbonne, France. p. 51-72. <halshs-01850907>

HAL Id: halshs-01850907

<https://shs.hal.science/halshs-01850907v1>

Submitted on 21 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

particulier ce bâtiment, on a suggéré qu'il pouvait accueillir un certain nombre d'activités administratives liées au fonctionnement du port et plus largement aux opérations commerciales (Duperron, Mauné 2016).

La fouille extensive de ce bâtiment a permis d'étudier précisément les niveaux liés au chantier de construction (Fig. 2). En premier lieu, un profond décaissement provoque l'arasement des architectures préexistantes ainsi que la destruction d'une grande partie de la stratigraphie associée. Ensuite, différents niveaux liés à la préparation des matériaux de construction sont progressivement mis en place. Ainsi, une épaisse couche se développant tout autour de l'édifice en grand appareil est constituée exclusivement d'éclats de taille de calcaire, qui correspondent très certainement à la préparation des blocs de grand appareil constituant l'élévation de celui-ci, complétée par la présence de niveaux en lien avec la mise en œuvre des maçonneries qui s'étendent sur environ 1000 m² et d'une forge. Enfin, un épais remblai de nivellement, constitué en partie de matériaux issus de la destruction des bâtiments tardo-républicains (adobes, blocs de calcaire, tuiles, etc.), scelle l'ensemble des niveaux de chantier sur la totalité de la surface du bâtiment, afin d'installer les sols d'occupation des différents espaces, en grande partie détruits par les travaux agricoles récents.

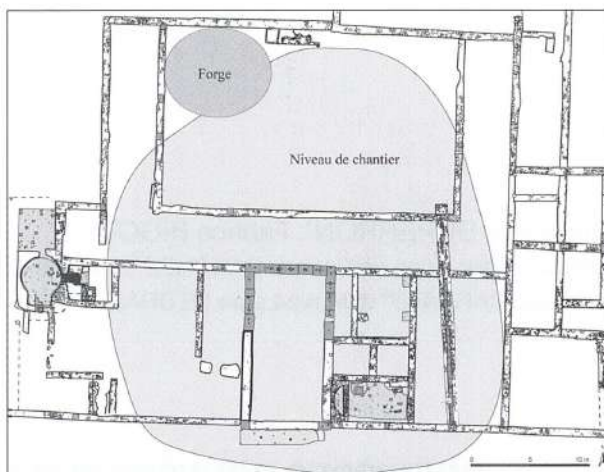


Figure 2 - Plan du bâtiment à cour centrale avec l'emprise des niveaux de chantier (en gris) et la localisation de la forge liée au chantier.

Ces niveaux ont fait l'objet d'une fouille manuelle exhaustive qui a permis de collecter d'abondants déchets de consommation (coquillages, ossements d'animaux) ainsi qu'un riche mobilier *instrumentum* et céramique, et dix monnaies qui apportent des indications

Catégorie	NR	B	F	A	P	NMI	NTI	% classe	% total
Vaisselle de table									
Sigillée italique	446	111	76	1	259	111	116	35,6	9,9
Sigillée sud-gauloise	180	30	40		102	30	40	12,3	3,4
Sigillée indéterminée	1	1				1	1	0,3	0,1
Paroi fine	616	108	39	67	402	108	109	33,4	9,3
Presigillée sud-gauloise de mode A	30	7	2		21	7	7	2,1	0,6
Presigillée sud-gauloise de mode B	27	13	5	1	8	13	13	4	1,1
Pâte claire engobée	68	6	5	3	54	6	6	1,9	0,5
Celtique	27	13	2		12	13	13	4	1,1
Campanienne A	56	8	5		43	8	8	2,5	0,7
Campanienne B	6	3	1		2	3	3	0,9	0,3
Campanienne C	20	1	4		15	4	4	1,2	0,3
Dérivée de Camp. A	1	1				1	1	0,3	0,1
Dérivée de Camp. C	9	3	1		5	3	3	0,9	0,3
Céramique grise de la côte catalane	3	2		1		2	2	0,6	0,2
Total	1490	307	180	73	923	310	326	100	27,9
Vaisselle culinaire et commune									
Sableuse oxydante	2695	280	149	28	2238	280	280	42,9	23,8
Sableuse réductrice	519	59	48	8	408	59	57	9	5
Kaolinique	47	8	5	2	32	8	8	1,2	0,7
Pâte claire	3567	237	161	102	3067	237	237	36,3	20,2
Commune italique	171	55	21		99	55	55	8,4	4,7
Céramique à vernis rouge pompéien	12	4	6		2	9	6	0,9	0,5
Commune de Bétique	15		1		14	1	1	0,2	0,1
Commune de Tarraconaise	3				3	1	1	0,2	0,1
Commune orientale ?	8	1			7	1	1	0,2	0,1
Ibérique peinte	25	5			20	5	5	0,7	0,4
Total	7062	649	391	140	5886	653	653	100	55,7
Amphores									
Italie	1265	54	25	85	1099	54	56	33,9	4,8
Tarraconaise	2974	64	35	96	2779	64	66	40	5,6
Bétique	1107	17	6	22	1060	17	18	10,9	1,5
Massaliète impériale	41	4	2	4	31	5	6	3,7	0,5
Gauloise	422	5	9	6	402	4	12	7,3	1
Afrique	42	2			40	2	2	1,2	0,2
Orient	16	2			14	2	2	1,2	0,2
Indéterminé	80	1	1	1	77	1	3	1,8	0,4
Total	5947	149	78	214	5502	149	165	100	14,2
<i>Dolia</i>	52	4	1		47	4	8	100	0,7
Lampes	48					19	19	100	1,6
TOTAL GÉNÉRAL	14599	1109	543	427	12311	1135	1171	100	100

Figure 3 - Tableau de comptage général du mobilier céramique.

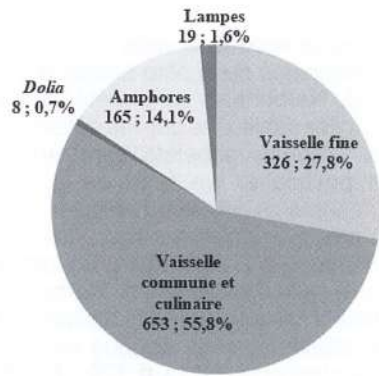


Figure 4 - Répartition des classes de mobiliers.

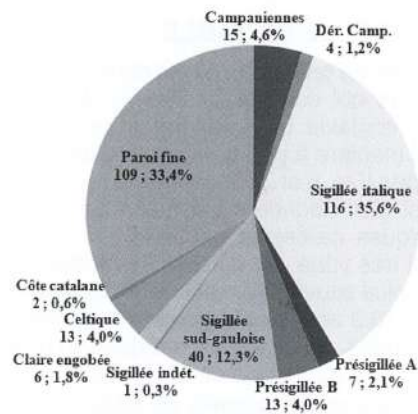


Figure 5 - Répartition des catégories de céramiques fines.

chronologiques très précises. Cet ensemble céramique est constitué de plus de 14000 fr. de céramique correspondant à 1171 ind. (NTI) (Fig. 3). Les céramiques communes et culinaires constituent plus de la moitié du mobilier et la vaisselle de table plus d'un quart (27,8 %), tandis que les amphores sont bien représentées avec

14,2 % des ind. On compte également quelques *dolia* (0,7 %) ainsi qu'un nombre relativement conséquent de lampes à huile (1,6 %).

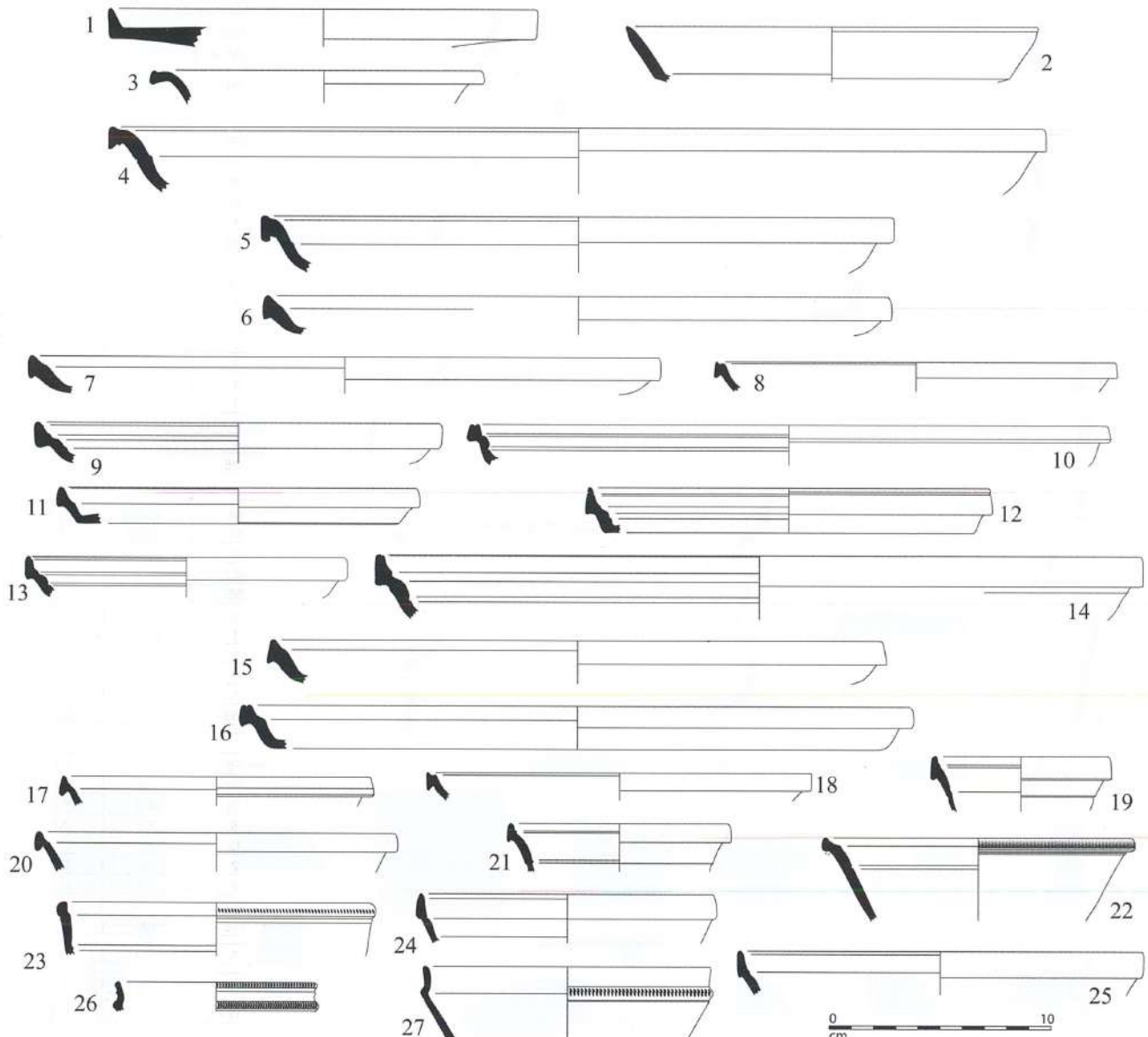


Figure 6 - Gruissan/Saint-Martin. Sigillées italiques.

2. LA VAISSELLE DE TABLE

La vaisselle de table (Fig. 5) est dominée par les sigillées italiques qui constituent 35,6 % des céramiques fines de ce contexte. Le répertoire de cette catégorie se répartit de manière à peu près égale entre les assiettes et les coupes (Fig. 6 et 7). Toutefois, le corpus des vases à boire est plus abondant puisqu'on dénombre également quelques calices et gobelets. Le catalogue des formes est très varié. On compte 26 modèles différents attestés le plus souvent par un à 3 ind. Seules les assiettes *Consp.* 18.2 sont très largement majoritaires. Parmi les 9 estampilles, on recense 6 marques du potier Ateius (Fig. 7, n^{os} 28 à 32) et une de M. Aemilius (n^o 33).

Avec un tiers de la vaisselle de table, les gobelets à paroi fine sont également très nombreux, mais ils se caractérisent par une variété morphologique assez restreinte (Fig. 8). La forme Mayet 11 domine nettement avec 37 % des ind., loin devant les types Mayet 2 (14,7 %), Mayet 14 (7,3 %) et Mayet 33 (11 %). Les autres formes attestées – types Mayet 1, 13, 17, 22, 25, 29, 30, 36, 37, 42, 50 et une série d'ex. atypiques – n'apparaissent

que de manière anecdotique, avec un ou 2 ind. L'observation macroscopique de la pâte atteste la présence de productions du Narbonnais qui ont été fabriquées avec les mêmes argiles sableuses que les céramiques culinaires locales. D'autres gobelets semblent originaires d'Italie, en particulier un fond de gobelet d'Aco. Il demeure néanmoins difficile de préciser la provenance d'environ la moitié des vases à paroi fine, dont la pâte pourrait correspondre à celle des productions italiques aussi bien qu'à celle des ateliers du Narbonnais. L'imitation des gobelets italiques dans les ateliers de Narbonne est en effet attestée à cette époque sur le site de La Nautique (Sanchez *et al.* 2011a, p. 179, 181). Enfin, seuls 7 ind., soit 6,4 % des parois fines, correspondent à des importations hispaniques.

Les productions régionales de mode C sont plus faiblement représentées, avec 12,3 % des céramiques fines (Fig. 9). Leur répertoire est majoritairement constitué de coupes (près des deux tiers des vases), correspondant principalement aux types Drag. 24/25 et 29A et, dans une moindre mesure, Drag. 27B, Halt. 7 et Ritt 9. Un calice

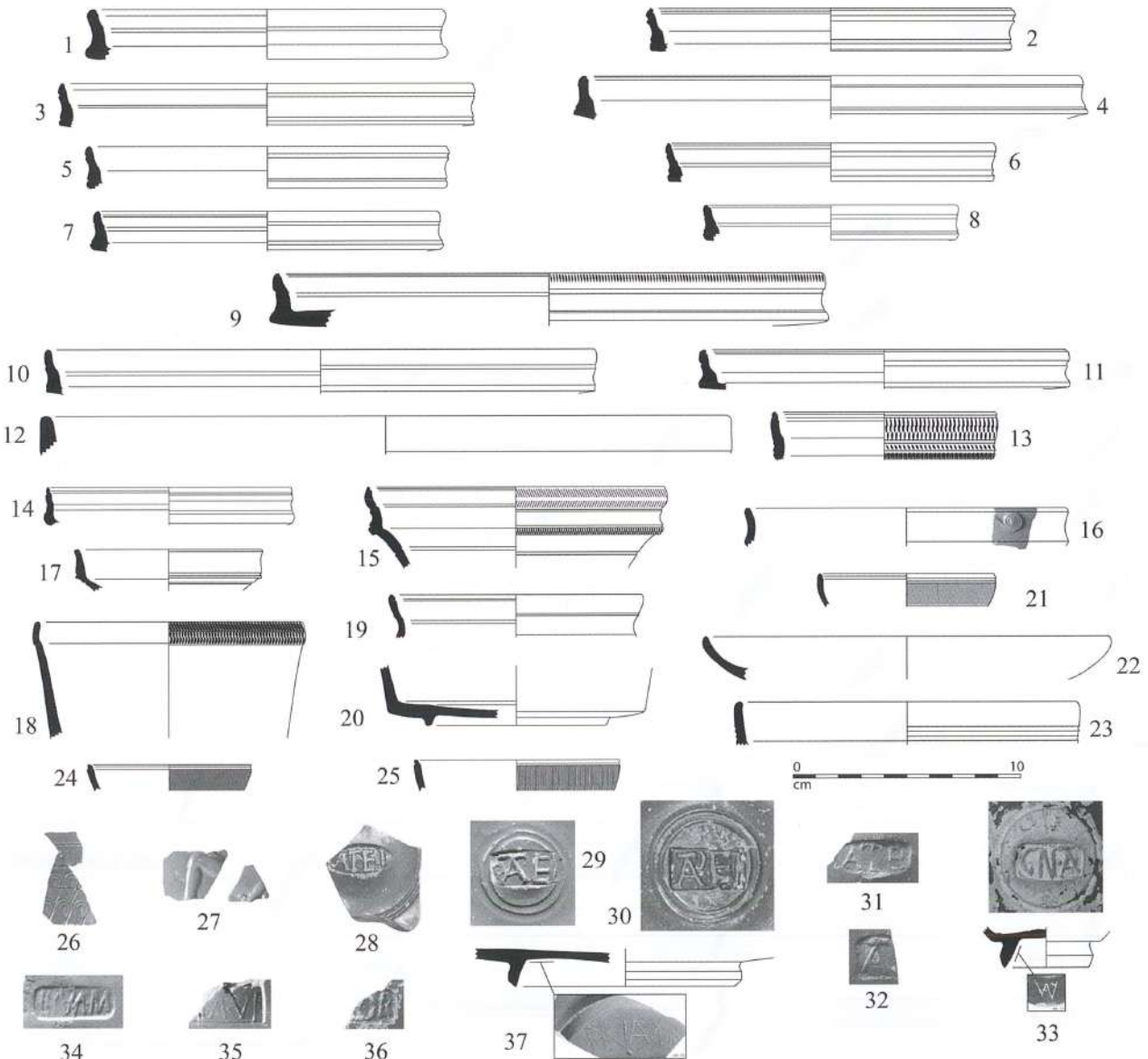


Figure 7 - Gruissan/Saint-Martin. Sigillées italiques (28-36 : éch. 1/1).

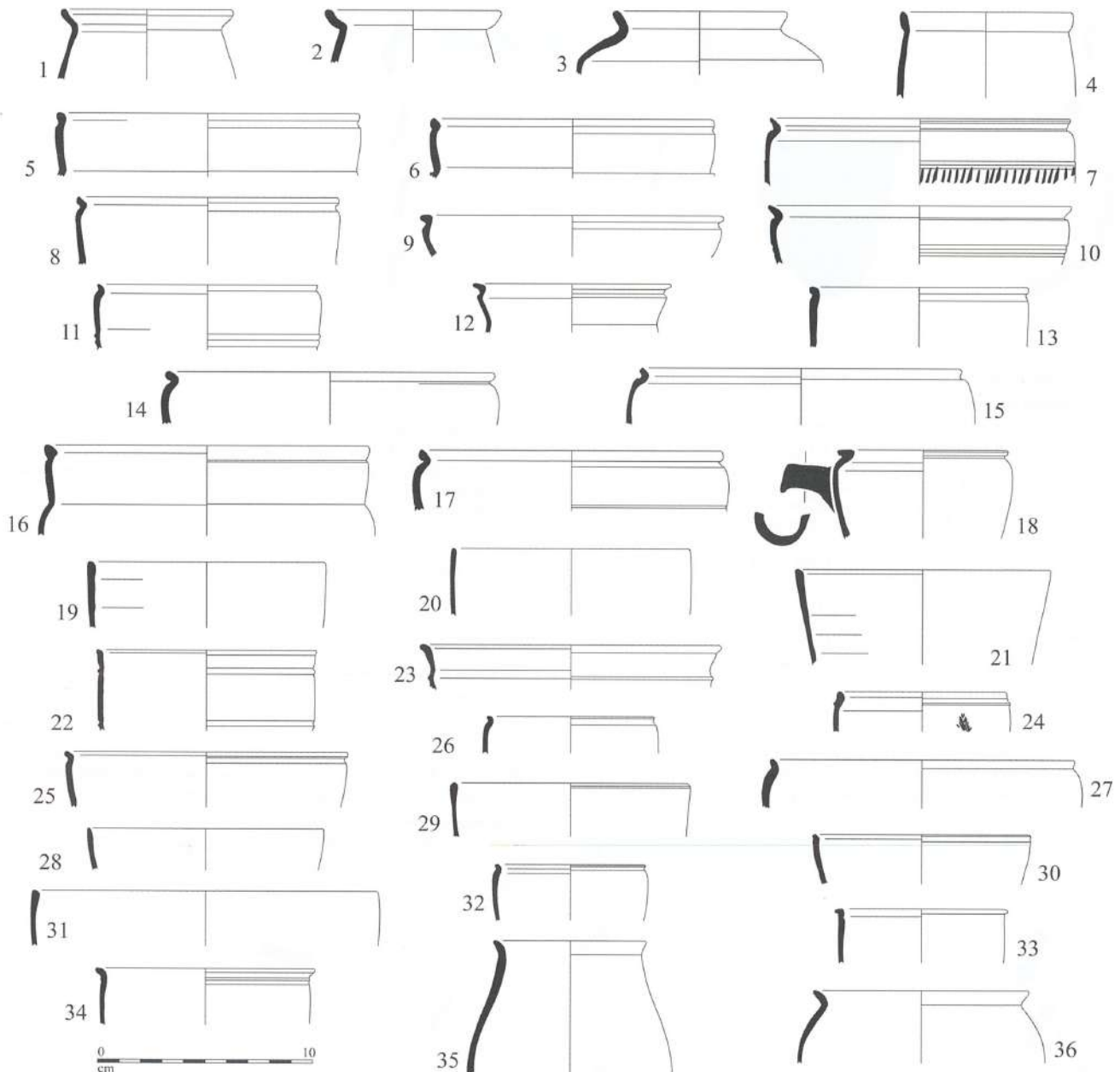


Figure 8 - Gruissan/Saint-Martin. Céramiques à paroi fine (éch. 1/3).

Drag. 11D complète le corpus des vases à boire. La plupart des assiettes appartiennent au type Drag. 15/17A mais on dénombre également un ex. de Drag. 18A ainsi qu'une imitation de sigillée italique *Consp.* 19. Les trois estampilles sur sigillées sud-gauloises restent malheureusement difficiles à identifier en raison de leur état de conservation très médiocre.

D'autres productions régionales, encore moins nombreuses, sont représentées par une série de productions de la région de Narbonne (Fig. 10). En complément des céramiques à pâte calcaire engobée de mode A⁷ (1,9 % des fines), sans doute fabriquées dans les mêmes ateliers que les productions à pâte calcaire non engobées, on recense des imitations de plats et de coupes en sigillée italique, dites « présigillées », cuites en mode A

(2,1 %) et B (4 %). De plus, quelques gobelets ainsi que de rares plats appartiennent à la catégorie traditionnellement appelée « céramique celtique » (Py 1993, p. 163-169), dont les ateliers, caractérisés par un répertoire de tradition indigène, se situent dans la vallée de l'Aude (4 %) (Sanchez 2009, 404, p. 415-420).

Enfin, les importations de céramiques campaniennes A, B et C, tout comme leurs imitations régionales (DER-A et DER-C), ainsi que les productions à pâte grise de la côte catalane, apparaissent ici en position résiduelle. La présence de ce mobilier, comme celle des nombreuses amphores Dr. 1 (cf. *infra*), s'explique par l'ampleur des terrassements effectués lors du chantier de construction, qui ont profondément remaniés les niveaux en lien avec l'occupation tardo-républicaine.

7 Ces céramiques dites « claires engobées » (Raynaud 1993) se caractérisent par une pâte calcaire beige et un engobe orangé peu adhérent.

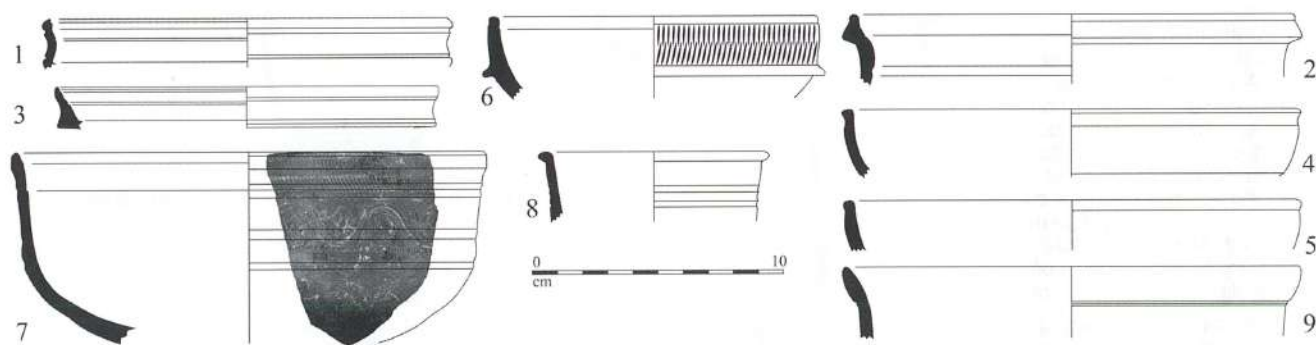


Figure 9 - Gruissan/Saint-Martin. Sigillées sud-gauloises (1 à 8) et indéterminée (9).

Catalogue de la vaisselle de table

• Sigillée italique (Fig. 6-7)

- bord *Consp.* 1.1 (Fig. 6, n° 1) ; bord *Consp.* 1.4 (n° 2) ; bord *Consp.* 8.1 (n° 3) ; bord *Consp.* 11.1 (n° 4) ; bords *Consp.* 12.1 (n° 5-7) ; bord *Consp.* 12.2 (n° 8) ; bords *Consp.* 12.3 (n° 9-10) ; bords *Consp.* 12.4 (n° 11-14) ; bords *Consp.* type 12.5 (n° 15-16) ; bords *Consp.* 14.1 (n° 17-20) ; bords *Consp.* 14.2 (n° 21-22) ; bords *Consp.* 15.1 (n° 23-25) ; bord *Consp.* 17.1 (n° 26) ; bord *Consp.* 17.1 (? var. sans le guillochis sommital ? n° 27) ; bords *Consp.* 18.2 (Fig. 7, n° 1-9) ; bord *Consp.* 19.1 (n° 10) ; bord *Consp.* 19.3 (n° 11) ; bord *Consp.* 20.1 (n° 12) ; bords *Consp.* 22.1 (n° 13-15) ; bord *Consp.* 22.5 (n° 16) ; *Consp.* 23.2 (n° 17) ; bord *Consp.* 24.1 (n° 18) ; bords *Consp.* 25.1 (n° 19) ; fond *Consp.* 28 (n° 20) ; bord *Consp.* 31.1 (n° 21) ; bord *Consp.* 36.1 (n° 22) ; bord 36.2 (Fig. 8, n° 23) ; bords *Consp.* 38 (Fig. 7, n° 24-25) ; panse décorées de tasse *Vindonissa* 13 (Fig. 7, n° 26) ; panse décorées d'un satyre dansant (Fig. 7, n° 27).

- Estampilles (Fig. 7) :

- fond de coupelle avec estampille ATEI (Fig. 7, n° 28), OCK n° 268 : Ateius (3), actif à Pise entre 5 av. et 25 apr.
 - fond avec estampille rectangulaire A[^]TEI, encadrée à g. par une couronne et à dr. par une palme (n° 29) : l'association de ces motifs est connue (pour Pise, OCK 268.107) ou avec Cn. Ateius (OCK 278.1 et 278.6) mais l'ex. de Gruissan ne trouve pas de comparaison exacte.

- fond avec estampille rectangulaire A[^]TEI (n° 30) : pas de parallèle pour le motif en demi-lune entre AT et EI.
 - fond avec estampille ATEI (n° 31) : OCK n° 268.7 : Ateius (3).
 - fond avec estampille quadrangulaire fragmentaire d'Ateius : A[^]T(...) (n° 32) : OCK n° 268 ou 269.
 - fond de coupelle à pied haut (avec vernis s'écaillant : Arezzo) avec estampille CN.A[^]T[^]EI (n° 33) : OCK n° 278, datation : Auguste ? et graffiti M sous le fond.
 - fond d'assiette avec estampille rétrograde M.A[^]EMI (n° 34) : OCK 48 : M. Aemilius, datation : 10 av.
 - fond avec estampille quadrangulaire A.VI dans un cadre (n° 35) : OCK n° 91 ?, AN.
 - fond avec estampille quadrangulaire (...)OR (n° 36) : il s'agit sans doute de Cornelius, actif à Arezzo entre 5 av. (OCK 624.42)
 - fond d'assiette avec sous le fond un graffiti PRIAM (n° 37).

• Sigillée sud-gauloise (Fig. 9)

bord, production précoce, *Consp.* 19 (n° 1) ; bord Drag. 11D (n° 2) ; bord Drag. 15/17A (n° 3) ; bords Drag. 18A (n° 4-5) ; bord Drag. 24/25 (n° 6) ; bords Drag. 29A (n° 7) ; bord Ritt. 9 (n° 8).

Non ill. : fond estampillé très fragmentaire (...)A ; fond estampillé difficilement lisible : OFIIC ? ; fond avec estampille difficilement lisible, peut-être sur deux lignes ; fond estampillé AS(?).

• Sigillée indéterminée (Fig. 9)

- bord de sigillée de mode C d'origine indéterminée (pâte orange clair, dure, granuleuse, contenant de nombreuses inclusions blanches fines, engobe rouge mat), type indéterminé (n° 9).

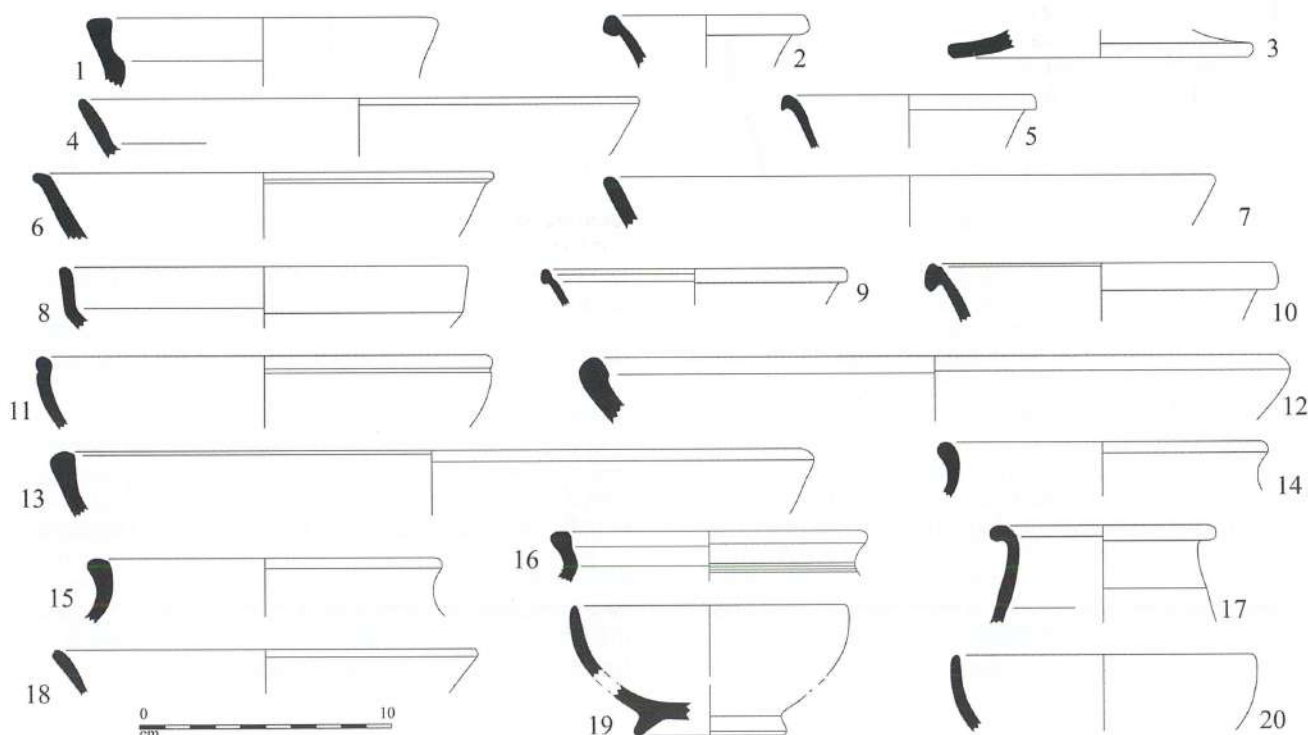


Figure 10 - Gruissan/Saint-Martin. Céramiques fines régionales de mode A et B.

- **Paroi fine** (Fig. 8)

- bord Mayet 2 (n° 1), dont ex. à pâte sableuse orangée narbonnaise (n° 2-3) ; bord Mayet 5 (n° 4) ; bords de Mayet 11, pâte calcaire, prod. gauloise (n° 5-6), dont 1 ex. à décor incisé (n° 7) ; bords Mayet 11 (n° 8-17) dont 1 ex. à bec verseur (n° 18) ; bords Mayet 14, prod. gauloise (n° 19-20) dont 1 de l'atelier de La Nautique (n° 21) ; 1 bord Mayet 17 var. à lèvres développées (n° 22) ; 2 bords Mayet 22 (n° 23) ; bord Mayet 25 à décor incisé de palme, prod. gauloise (n° 24) ; 4 bords Mayet 29 (n° 25) ; 4 bords Mayet 30 (n° 26-27) ; 12 bords Mayet 33 (n° 28-30), dont 5 ex. à pâte calcaire de prod. gauloise (n° 31) et 2 ex. à pâte sableuse orangée narbonnaise ; 1 bord Mayet 36, prod. hispanique (n° 32)

- **Pâte claire engobée** (Fig. 10)

- bord d'urne à lèvres à gorge interne (n° 1) ; bord de cruche à lèvres en bourrelet (n° 2) ; bord de couvercle à bord simple (n° 3).

- **Présigillée sud-gauloise de mode A** (Fig. 10)

- bord type 10 (n° 4) ; bord type 120 (n° 5).

- **Présigillée sud-gauloise de mode B** (Fig. 10)

- bords type 10 (n° 7-8) ; bords type 120 (n° 9-10) ; bord type 180 (n° 11) ; bords de coupes à bords rentrants type 230 (n° 12-13).

- **Céramique celtique** (Fig. 10)

- bords d'urnes type 1-2 (n° 14) ; bords d'urnes type 2 (n° 15-17) ; bord d'assiette à bord droit, type PRE-SIGGA 10 (n° 18) ; profil presque complet de bol hémisphérique à lèvres verticale type PRE-SIGGA 170 (n° 19), vernis noir brillant (surfaces engobées et lissées) ; bord de bol type PRE-SIGGA 170 (n° 20).

3. LA VAISSELLE COMMUNE ET CULINAIRE

Les productions régionales dominent très largement ce lot, puisqu'elles constituent 88 % des céramiques communes et culinaires (Fig. 11). La répartition par fonctions montre une prédominance des vases réfractaires qui constituent près des deux tiers de l'ensemble.

Les céramiques à pâte sableuse oxydante produites dans la vallée de l'Aude sont documentées par 209 ex. (Fig. 12 à 14) soit 43 % de la vaisselle commune. Cette catégorie est dominée par les formes fermées qui représentent les deux tiers des vases devant les formes ouvertes qui en constituent un peu moins d'un quart, les couvercles étant assez peu nombreux. Le répertoire est dominé par les pots A1a à lèvres triangulaire, caractéristiques de la région de Narbonne durant tout le Haut-Empire. Les pots A2 à lèvres plate sont également bien attestés par 25 ex. soit 14,3 % de cette catégorie. Les imitations de *caccabus* italiques occupent également la deuxième place parmi les céramiques sableuses

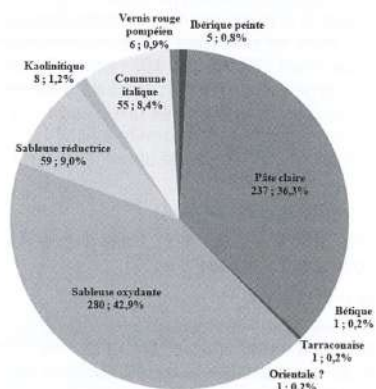


Figure 11 - Répartition des catégories de céramiques communes et culinaires.

oxydantes, avec 14,3 % de l'ensemble. Les plats à cuire à rainure sommitale C6c, également issus du répertoire italique, sont nettement moins nombreux (2,9 %). Quinze cruches ou bouilloires à gorge interne ou bec triflé, ainsi que 9 gobelets à bord déversé comparables au type Mayet 2 des parois fines, sont également présents. Enfin, une forme exceptionnelle (Fig. 14, n° 19) peut être interprétée comme une imitation de *modiolus* en sigillée italique⁸.

Les céramiques régionales à pâte sableuse réductrice (Fig. 15) sont largement minoritaires, avec seulement 9 % de la vaisselle commune. Comme pour les productions de mode A, les pots A1 dominent le répertoire et les pots A2 sont également bien documentés. On dénombre également des formes absentes du contingent des céramiques oxydantes, comme les urnes basses carénées, qui constituent 10,5 % des vases de cette catégorie, et les pots à lèvres à marli déversé (type A10), fréquents sur le site durant tout le I^{er} s. apr. J.-C. (Bigot *et al.* 2016). Les marmites comme les plats sont rares dans cette catégorie. On ne recense ainsi que 2 plats, correspondant à des imitations du type italique 6c. Enfin, quelques couvercles et de rares cruches complètent le répertoire de cette catégorie.

Sept céramiques à pâte kaolinique grise (Fig. 16) (1,2 % des communes) proviennent vraisemblablement d'ateliers régionaux plus lointains, de la moyenne-vallée du Rhône ou du sud du Massif Central. Trois de ces vases correspondent à des pots, 2 à des marmites et un à une cruche.

Les céramiques à pâte calcaire (Fig. 17 à 19) constituent plus d'un tiers de la vaisselle commune. On dénombre essentiellement des cruches présentant un répertoire très diversifié de formes à embouchure étroite ou large, et lèvres déversées, plate, triangulaire, en bourrelet ou encore moulurée. La forme la plus fréquente présente une gorge interne et une lèvre en bourrelet (type CL-REC 3n/12d). Il s'agit du modèle le plus largement diffusé dans les campagnes du Narbonnais durant la période augustéenne (Sanchez 2009, p. 422) ; elle perd ensuite sa suprématie sur le site de Saint-Martin dès le milieu du I^{er} s. (Bigot *et al.* 2016). Le répertoire des formes fermées est complété par une cruche à lèvres trilobée, 2 amphorettes, 2 urnes à deux anses, un gobelet et une olpé. Les formes ouvertes constituent seulement 6,6 % des vases de cette catégorie, avec 2 coupes à lèvres rentrante et 6 mortiers à lèvres moulurée. Enfin, plus d'un tiers des céramiques à pâte claire correspond à des couvercles d'amphores ou de cruches.

Les importations représentent 10 % des céramiques communes de ce contexte. Il s'agit essentiellement de productions italiques à pâte contenant des inclusions de pyroxène caractéristiques de Campanie (Fig. 20 et 21) ainsi que de quelques plats à vernis rouge interne (Fig. 22). Les formes ouvertes dominent : on dénombre 25 plats, ainsi que 3 mortiers et 2 marmites. Les couvercles sont également bien représentés par 9 ex. de type 7a, 7c et 7d. Enfin, 8 *olla*e à lèvres en amande (type 1) complètent le corpus de la vaisselle culinaire italique.

D'autres importations méditerranéennes apparaissent également, mais toujours avec un unique individu. On

8 On connaît en effet en Gaule diverses imitations de cette forme italique (*Consp.* R3.3.1), en particulier à Fréjus en commune engobée (Rivet 2009, p. 753, ITS16) et à Bram en présigillée (Passelac 1986, 49, fig. 1 n° 280).

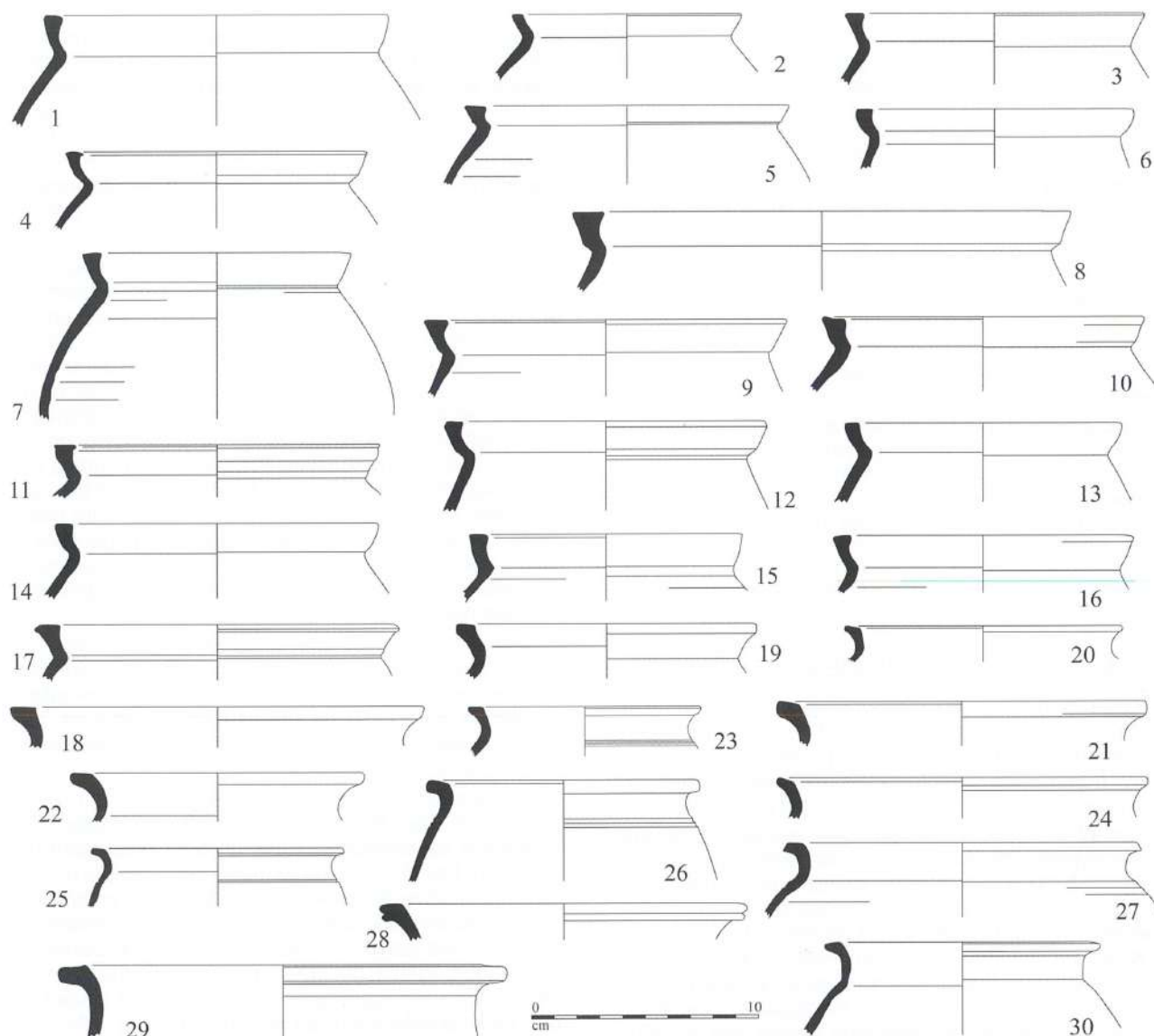


Figure 12 - Gruisan/Saint-Martin. Céramiques sableuses oxydantes.

recense ainsi un fond de vase originaire de Bétique, quelques fr. informes dont la pâte est comparable à celle des amphores de Tarraconaise et une cruche provenant vraisemblablement de Méditerranée orientale (Fig. 23). Enfin, quelques céramiques ibériques peintes (Fig. 24) apparaissent sans doute ici en position résiduelle.

Catalogue de la vaisselle commune et culinaire

• Communes sableuses oxydantes (Fig. 12-14)

- bords d'urnes Sabl-O (N) A1a (Fig. 12, n° 1-17) ; bords d'urnes Sabl-O (N) A2 (n° 18-29) ; bord d'urne Sabl-O (N) A3 (n° 30) ; bords de marmites type Sabl-O (N) B1a (Fig. 13, n° 1-7) ; bords de marmites type Sabl-O (N) B1b (n° 8-16) ; bords de marmites Sabl-OR B11 (n° 17) ; bords de plats Sabl-O (N) C6c (n° 18-22) ; bord de plat à cuire à lèvres à méplat (n° 23) ; bords de couvercle Sabl-O (N) E1 (Fig. 14, n° 1-6) ; bord de couvercles type E2, pâte narbonnaise (n° 7) ; bords de couvercles type E5 (n° 8 et 9) ; bord simple de couvercle (pâte orange contenant un abondant dégraissant sableux fin, surfaces crème) (n° 10) ; bords de gobelets, forme proche du type Mayet 2 des parois fines, pâte narbonnaise (n° 11-17) ; bord de gobelet (?) en bandeau strié (n° 18) ; bord de coupe (n° 19), imitation de *modiolus* en sigillée italique ; bord de cruche à lèvres quadrangulaire (n° 20) ; bord de cruche à lèvres en bandeau mouluré à gorge interne (Fig. 14, n° 21) ; bord de cruche à bord épais et déversé (n° 22) ; bords de cruches à gorge interne (n° 23-30).

• Communes sableuses réductrices (Fig. 15)

- bords d'urnes à gorge interne type Sabl-R (N) A1 (n° 1-3) ; bords d'urnes type Sabl-R (N) A2 (n° 4-5) ; bords d'urnes basses carénées (n° 6-8) ; bord en bourrelet lustré, type indéterminé (n° 9) ; bord d'urne type Sabl-OR A5 (n° 10) ; bord d'urne à court marli quadrangulaire, type indéterminé (n° 11) ; bord de marmite à marli, type indéterminé (n° 12) ; bord de marmite Sabl-OR B7a (n° 13) ; bord de plat Sabl-R (N) C6 var. sans rainure sommitale (n° 14) ; bord de couvercles à lèvres simple (n° 15) ; bord de couvercles type Sabl-R (N) E5 (n° 16).

• Commune kaolinique (Fig. 16)

- bords d'urnes, proche A3 (n° 1-2), bord d'urne A10 (n° 3) ; bord droit de marmite à lèvres épaissies (n° 4).

• Pâte claire (Fig. 17-19)

- bords de cruches type 1 à embouchure large (Fig. 17, n° 1) dont 1 ex. de la var. j (?) à anse torsadée (n° 2) et 1 ex. à lèvres moulurées (n° 3) ; bords de cruches type 2 à embouchure large, dont var. a (3 ex. à anse plate et un à anse torsadée) (n° 9-11, 14) ; 3 ex. à lèvres en bourrelet (n° 4-5, 7), un ex. à anse fixée sur la lèvres quadrangulaire (n° 16) et ex. à lèvres plate (n° 12-13) ; bords de cruches type 2 à embouchure étroite dont 1 ex. de la var. e (Fig. 17, n° 8), 1 ex. avec anse attachée sur le bord (n° 6) ; bords de cruches à embouchure large de type 3 (n° 19), dont ex. à lèvres à gorge interne (var. de la forme 3m) (Fig. 18, n° 18), 1 ex. de la var. n (Fig. 17, n° 15) ; bord de cruche à embouchure étroite type 3, var. b (Fig. 18, n° 17) ; bord de

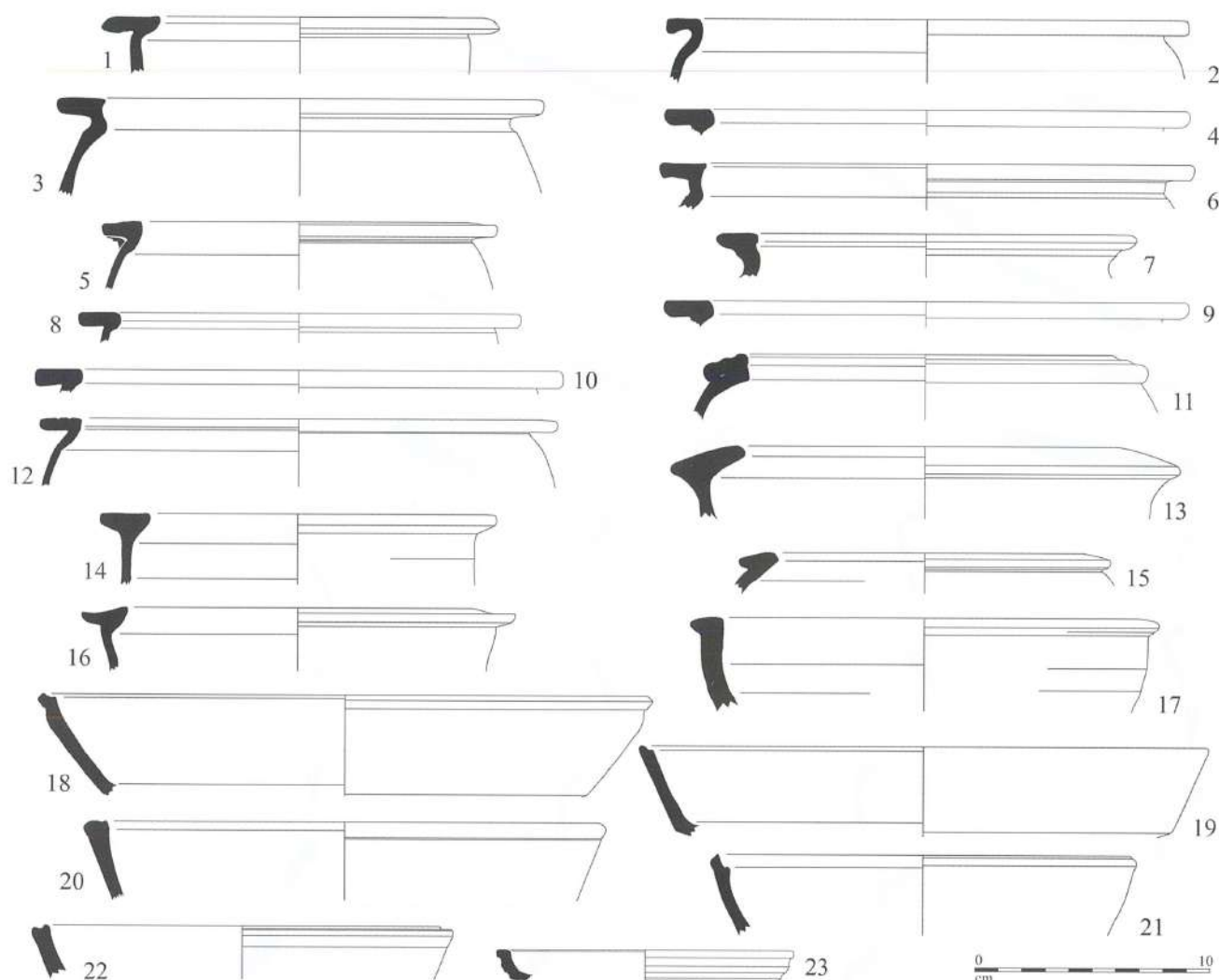


Figure 13 - Gruissan/Saint-Martin. Céramiques sableuses oxydantes).

cruche à embouchure large, type 4 (Fig. 17, n° 20) ; bords de cruche à embouchure étroite type 4 (Fig. 17, n° 22-23), dont ex. de la var. 4c ? (Fig. 17, n° 21) ; bord de cruches à embouchure étroite type 5 (Fig. 17, n° 24) ; bords de pots type 12c (n° 25-26) ; bords type 3n/12d, dont 1 à anse torsadée (Fig. 18, n° 1-18) ; bord de coupe, type indéterminé (Fig. 17, n° 27) ; couvercle de type 15, var. a (Fig. 18, n° 19), var. b (n° 20-23) ; couvercles type 16a/b (n° 24-31) ; bord de couvercle à bord simple de grand module (n° 32) ; profil complet et bords de mortiers à lèvres moulurées type 18b (Fig. 19, n° 1-5) ; bord de mortier type 21b/c (n° 6) ; panses avec graffito (MV(...) et (...))NX[,...] (non ill.).

• **Commune italique** (Fig. 20-21)

- bords d'urnes type 1A (Fig. 20, n° 1-4) ; bord de marmite type 2d (n° 5) ; bord de marmite atypique (n° 6) ; bord de plat type 6b (n° 7) ; bords de plats type 6c (n° 8-16 ; Fig. 21, n° 1-5) ; bords de plats 6e (n° 6) ; bord de plat type 6f à rainure sommitale (?) (n° 7) ; bords de couvercles type 7a (n° 8-10) ; bords de couvercles type 7c (n° 11-13) ; bord de mortier type 8a ? (n° 14) ; bord de mortier type 8d (n° 15).

• **Commune italique à engobe rouge interne** (Fig. 22)

- bord de plats type 13 (n° 1) ; bord de plats type 15 (n° 2).

• **Commune orientale ?** (Fig. 23)

- 1 col de cruche à pâte brun clair, dure et sonore, contenant quelques inclusions blanches et grises.

• **Ibérique peinte** (Fig. 24)

- bords type 2711 (n° 1-2) ; bords type 2712 (n° 3).

4. LES AMPHORES

Le répertoire du riche corpus amphorique indique que l'approvisionnement en vin est très largement dominé par les productions de Tarraconaise (Fig. 26) qui, avec 66 ex. (NTI), constituent 40 % des amphores de ce contexte. On note la rareté des types Dr. 2-4 (4 ex.) et Oberaden 74 (2 ex.), face à l'abondance des Pasc. 1 (53 ex.). Sur ces dernières, on recense sur un fr. de lèvre l'estampille [IVLI'TH]E'O'PH'IL (Fig. 26, n° 19), l'une des plus abondamment documentées sur ce type d'amphore (Étienne, Mayet 2000, n°s 140 et 245)⁹, et sur un fond la marque P (Fig. 26, n° 20 ; *ibid.*, n° 207), bien attestée notamment à Port-La-Nautique (4 ex. : Bergé 1990,

9 Un récent recensement souligne l'importance de la diffusion des amphores portant ce timbre en direction des Gaules, entre les années 15/10 av. et 10 apr. J.-C. (Mauné 2012, p. 145). Il met en évidence le rôle prépondérant du port de Narbonne et de l'axe Aude/Garonne pour la diffusion de ces conteneurs (*ibid.*, p. 151).

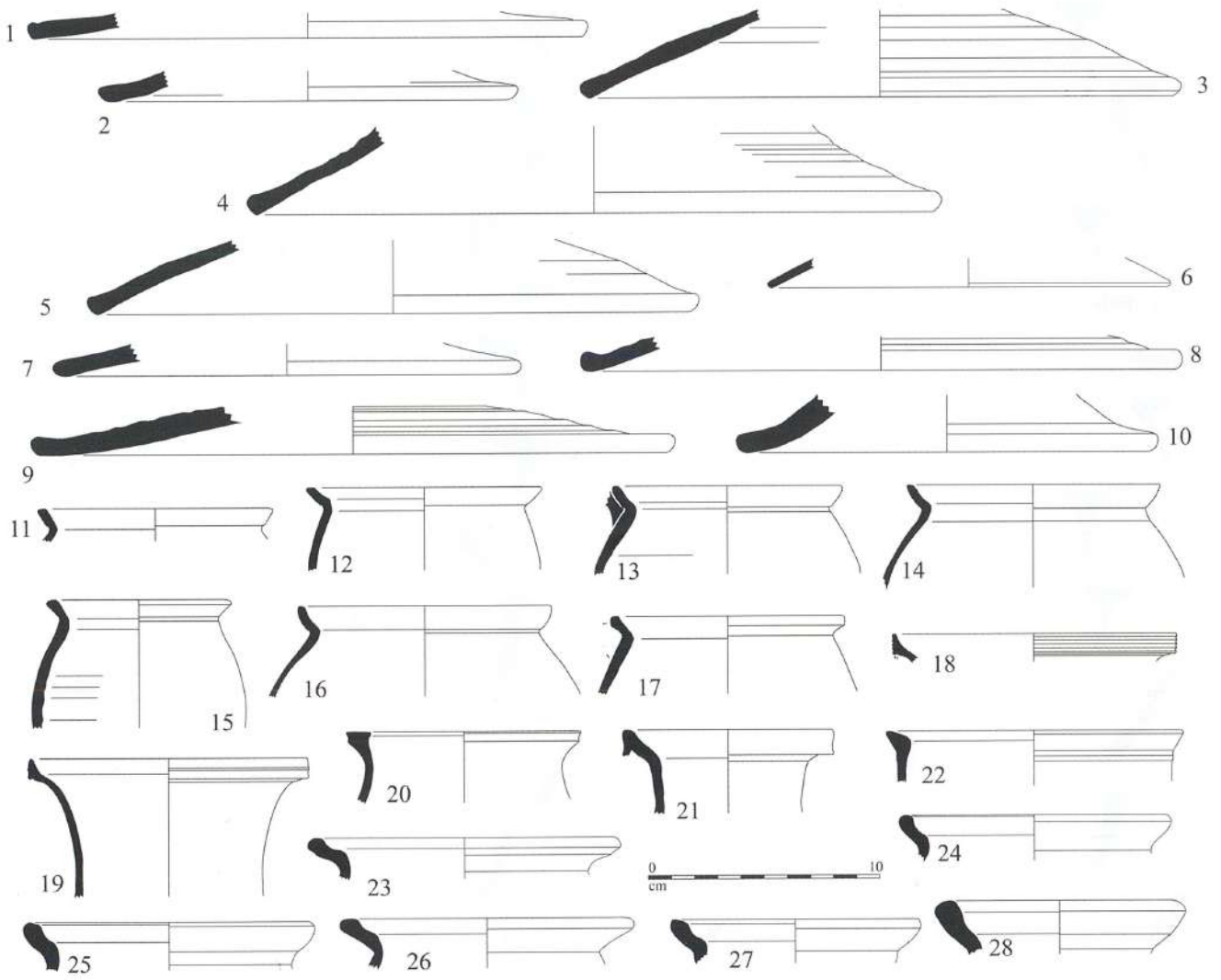


Figure 14 - Gruissan/Saint-Martin. Céramiques sableuses oxydantes.

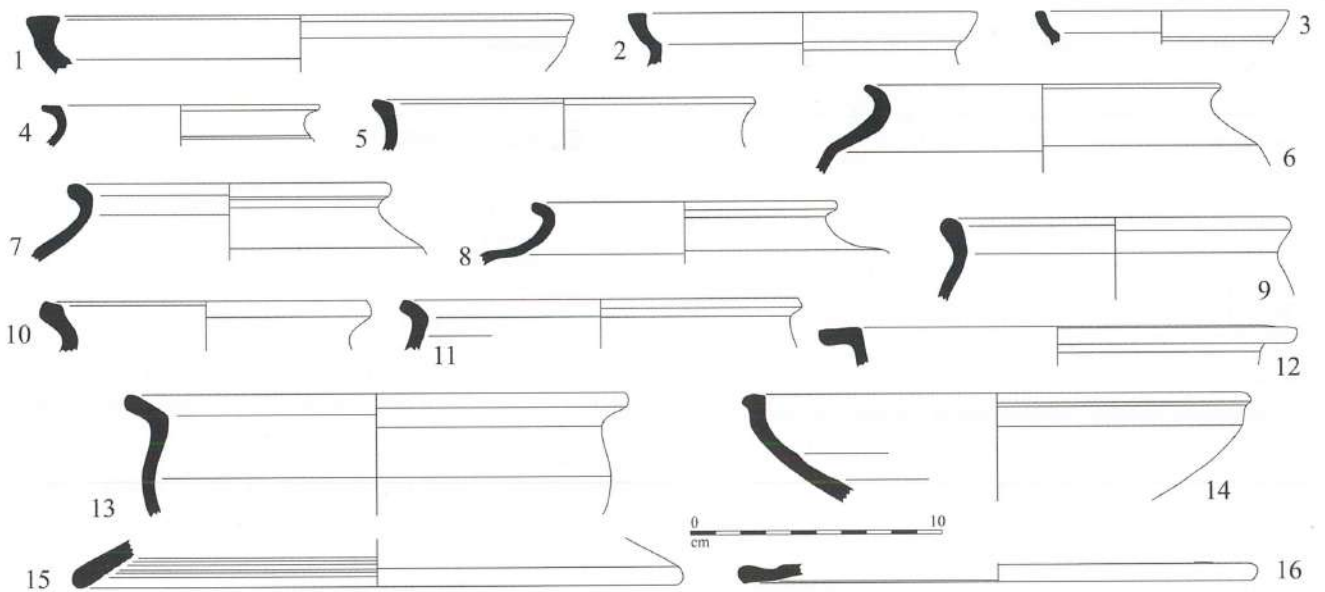


Figure 15 - Gruissan/Saint-Martin. Céramiques sableuses réductrices.

n^{os} 107, 121, 122, 123). De plus, le timbre VAS sur un fr. informe (Fig. 26, n° 21) correspond à une marque généralement recensée sur des fonds de Pasc. 1 (Étienne, Mayet 2000, n° 310) et également bien représentée à Port-La-Nautique (5 ex. : Bouscaras 1974, p. 128 ; Bergé 1990, n^{os} 94 et 128 ; Anteus 1993, n^{os} 5 et 26). Enfin, les 5 ex. appartenant au type Léet. 1, dont 2 portent sur la lèvre la marque C.IVNI (Fig. 26, n^{os} 22 et 23)¹⁰, apparaissent sans doute ici en position résiduelle (López Mullor, Martín Menéndez 2006, p. 54).

Les importations italiques sont abondamment représentées, avec un tiers du lot, mais correspondent très majoritairement à des Dr. 1 en position résiduelle. L'arrivée de vin italien durant le chantier reste toutefois attestée par trois Dr. 2-4 (Fig. 27).

Le sud de la Gaule constitue la deuxième zone d'approvisionnement en vin avec 11 % des amphores (Fig. 28). Deux G.2, deux G.3 et une Dr. 2-4 présentent des pâtes très micacées, caractéristiques des productions de Marseille. Des analyses physico-chimiques ont été effectuées pour préciser la provenance des autres exemplaires de Narbonnaise dont l'origine ne pouvait être définie à partir d'une observation de la pâte à l'œil nu¹¹. Elles ont permis d'identifier une sixième amphore de Marseille, de type G.2, G.3 ou G.7. Deux fonds plats à pieds annulaires de G.7 ont été fabriqués dans l'officine de Bas-Heyrauds à Ménerbes (Vaucluse) et une amphore fuselée provient de Loupian dans le bassin de Thau (Hérault). Enfin, une amphore à fond plat et pied annulaire et un fond fuselé de Dr. 2-4 ou de P.1 ont pu être

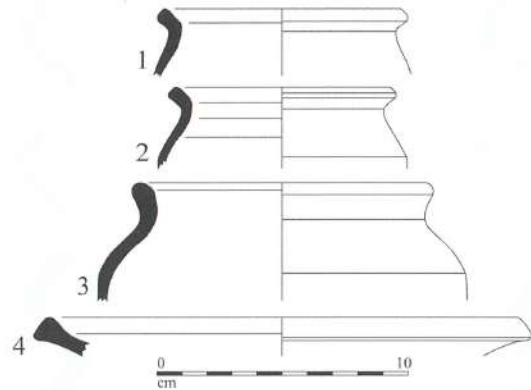


Figure 16 - Gruissan/Saint-Martin. Céramiques kaoliniques.

attribués à une officine implantée autour des étangs de Bages et Sigean, mais non localisée précisément. En revanche, la provenance d'une amphore à fond plat et pied annulaire, d'une amphore fuselée de type indéterminé, de trois Dr. 2-4, ainsi que d'une G.2 de demi-module non analysée, demeure inconnue. Ces individus proviennent vraisemblablement d'ateliers qui n'ont pas encore été découverts. Le nombre d'officines julio-claudiennes en Narbonnaise demeure en effet largement sous-estimé, en particulier en Languedoc occidental et sur le littoral du Languedoc central (Bigot 2017).

Avec moins de 2 % des amphores, la consommation des crus orientaux semble extrêmement limitée (Fig. 29,

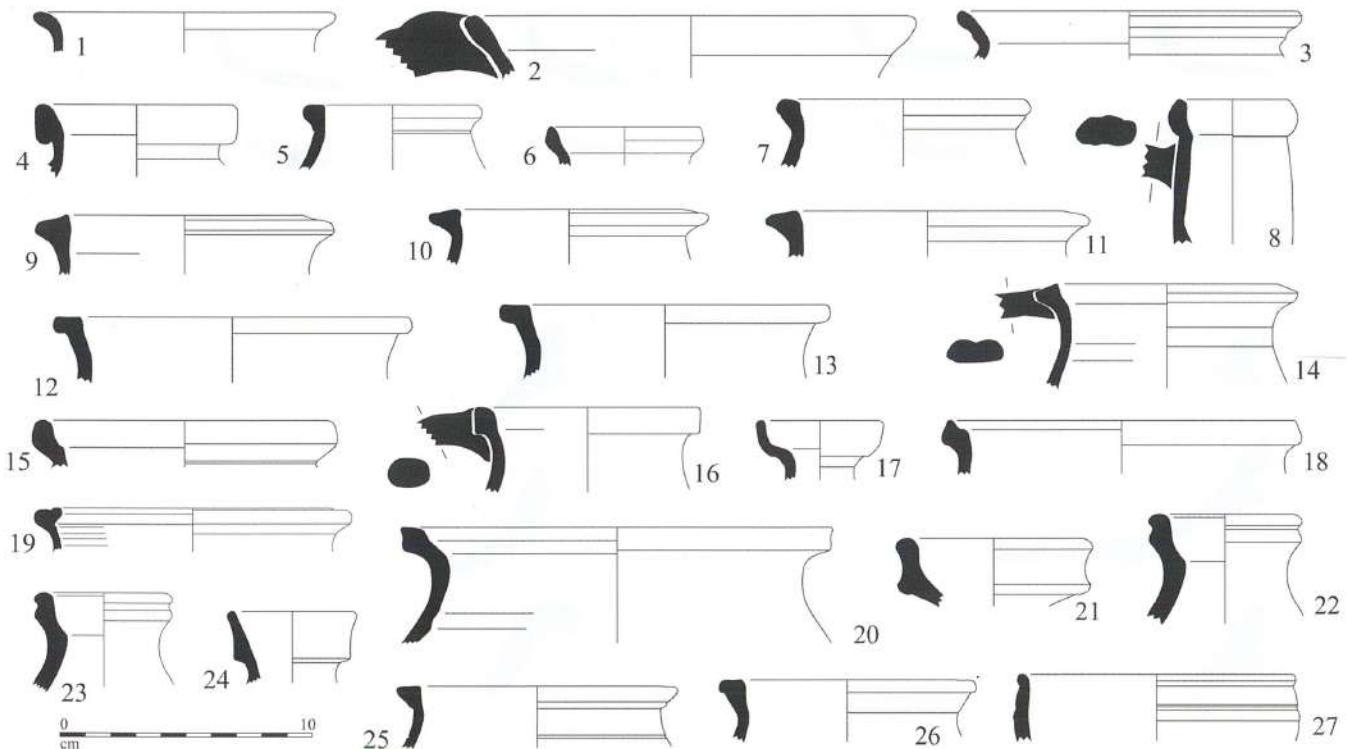


Figure 17 - Gruissan/Saint-Martin. Céramiques à pâte claire.

10 Sur ce timbre : Martín Menéndez 2008, p. 121 et fig. 12 n° 8-9. On en connaît deux attestations sur l'axe Aude-Garonne, à Agen (Lot-et-Garonne) et Soulac-sur-Mer (Gironde) (Étienne, Mayet 2000, n° 64).

11 Ces analyses ont été réalisées au laboratoire d'archéologie et d'archéométrie de Lyon (ARAR – UMR 5138) en collaboration avec A. Schmitt. Les résultats détaillés feront l'objet d'une publication ultérieure.

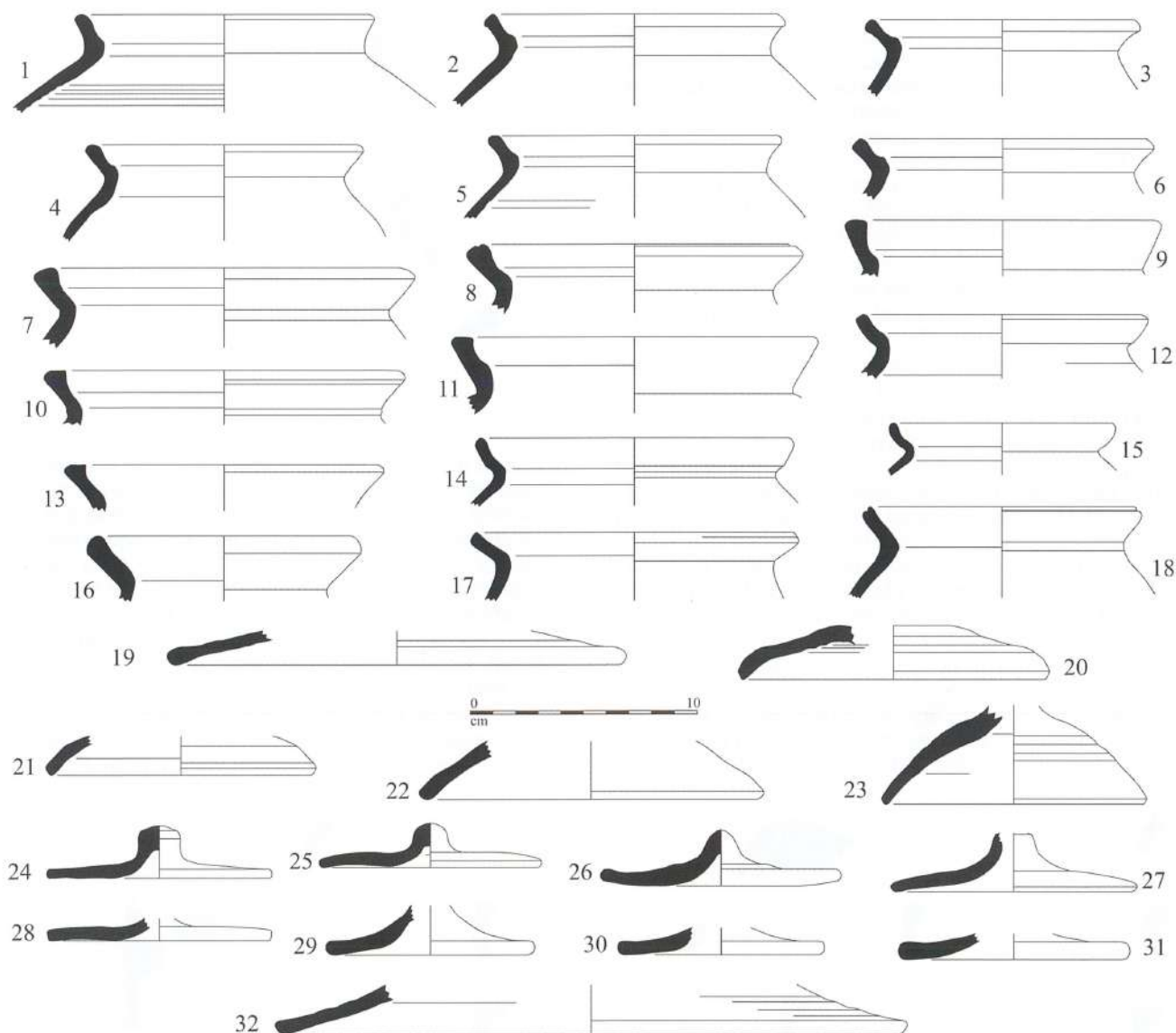


Figure 18 - Gruissan/Saint-Martin. Céramiques à pâte claire.

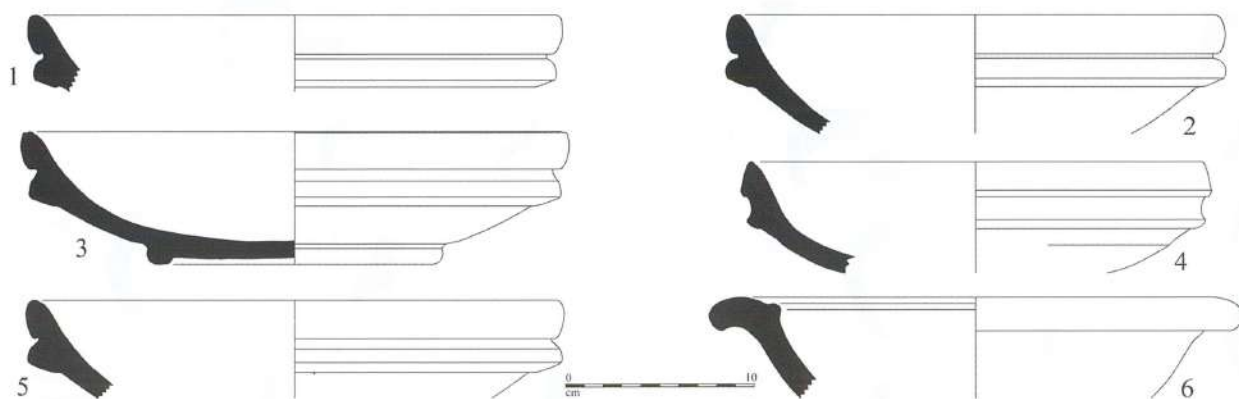


Figure 19 - Gruissan/Saint-Martin. Céramiques à pâte claire (éch. 1/4).

n^{os} 2 et 3). On compte une amphore Dr. 2-5 de Cos, type largement diffusé en Gaule dès l'époque augustéenne

(Lemaître 2002), et une Crétoise 4a, dont il s'agit d'une des attestations les plus précoces en Gaule¹².

¹² Ces amphores sont en effet surtout attestées à partir du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. (Lemaître 2015, p. 191-192), mais des ex. sont signalés à Rome dans le contexte de la *Meta Sudans* dans un niveau tibérien (Marangou-Lerat 1995, p. 87).

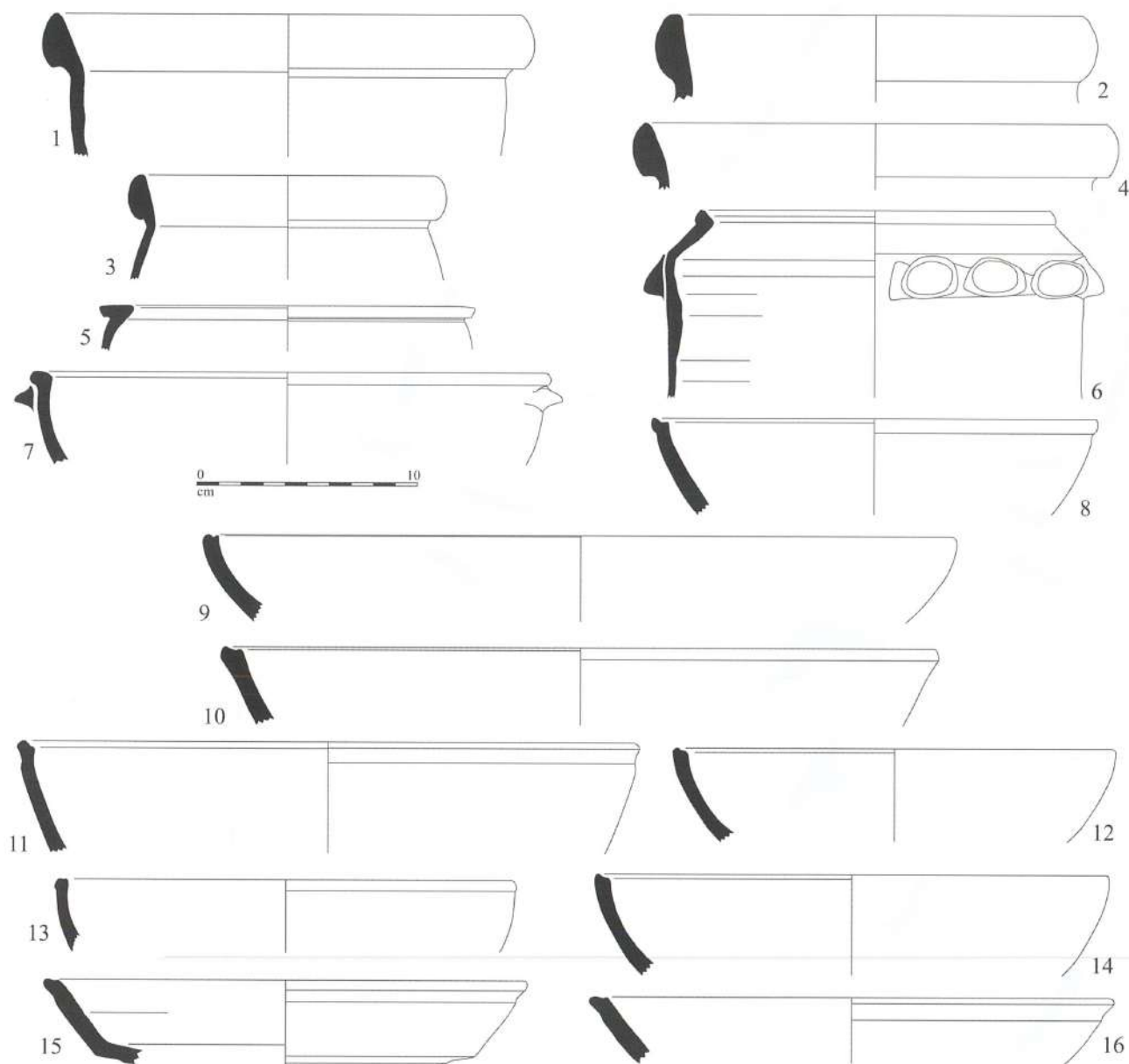


Figure 20 - Grissan/Saint-Martin. Communes italiques.

L'arrivée ponctuelle de vins de Bétique est attestée par la présence de 3 amphores Halt. 70¹³ (Fig. 30, nos 7 à 10). Cette province fournit également des sauces et salaisons de poisson, mais semble-t-il en quantités limitées. On ne recense ainsi que cinq Dr. 7-11 et une Dr. 9. En revanche, la majeure partie de l'huile transportée en amphores consommée sur le site à cette époque pro-

vient de Bétique. On compte ainsi 8 Dr. 20A, soit 4,5 % des amphores de ce contexte, tandis que les importations africaines n'en représentent que 1 %. Celles-ci correspondent à une amphore à huile Tripolitaine I (Fig. 29, n° 1), produite à partir de l'époque augustéenne (Bonifay 2004, p. 105), et à un individu mal conservé¹⁴ appartenant peut-être au type « Africaine Ancienne »¹⁵. On note égale-

13 Les marques peintes de l'épave *Port-Vendres II* ont permis de préciser le contenu de ces amphores : du *defrutum* (Colls *et al.* 1977, p. 71-78). La nature de ce produit a donné lieu à un débat, désormais tranché suite au réexamen complet du dossier par R. Étienne et F. Mayet (2000, p. 97) qui ont démontré qu'il s'agit d'un vin cuit : « l'amphore Haltern 70 est bien une amphore à vin de Bétique ».

14 Nous remercions vivement M. Bonifay et C. Capelli pour leurs observations pétrographiques qui ont permis d'établir avec certitude la provenance africaine de cet individu.

15 Ce type, traditionnellement appelé « Tripolitaine ancienne », auquel on assimile parfois également le type Dr. 26 (Pascual, Ribera 2002 ; Bonifay 2004, p. 101 ; Capelli, Contino 2013, p. 199-200), est en réalité produit en Tunisie septentrionale comme l'ont montré des analyses récentes (*ibid.*, p. 207). C'est pourquoi il convient désormais de préférer l'appellation « Africaine Ancienne ». Ces amphores semblent avoir été produites entre la fin du II^e s. av. et le I^{er} s. apr. J.-C. (Ben Jerbania 2013, p. 187-190). Leur contenu était vraisemblablement de nature oléagineuse, bien qu'on ne dispose d'aucune certitude sur ce point (Capelli, Contino 2013, p. 206-207).

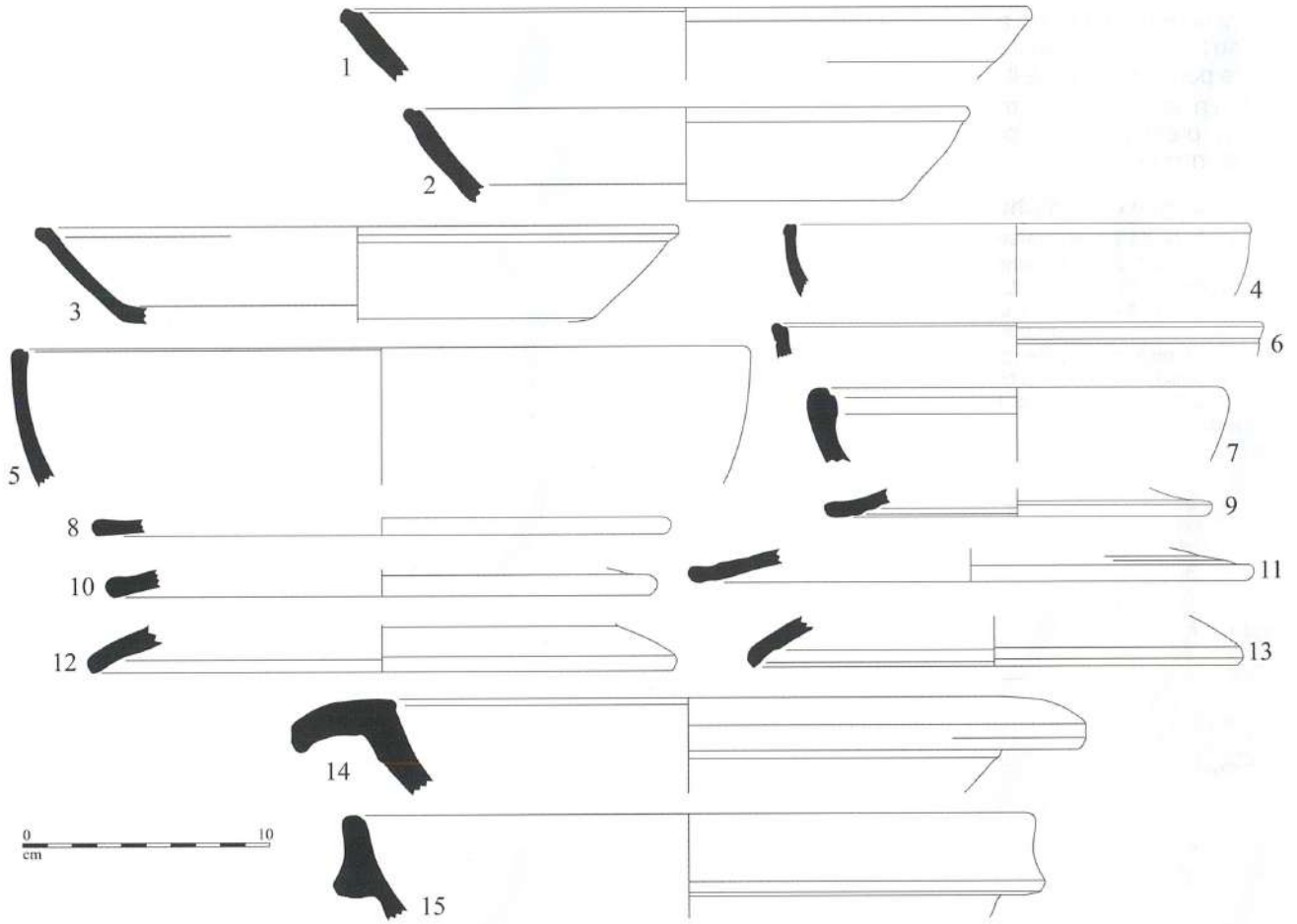


Figure 21 - Guissan/Saint-Martin. Communes italiques.

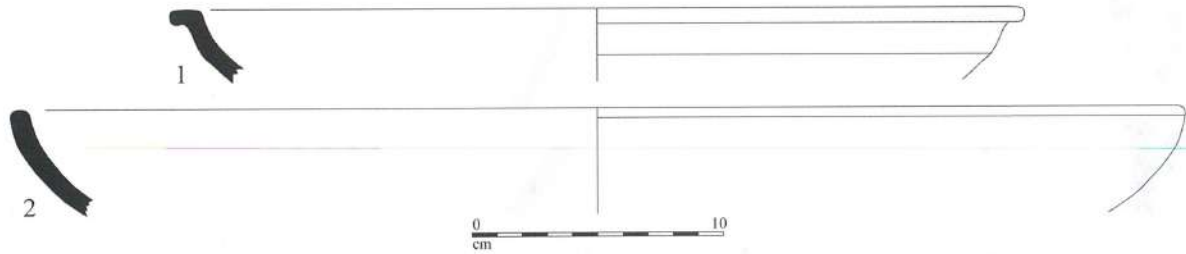


Figure 22 - Guissan/Saint-Martin. Communes italiques à engobe rouge interne.

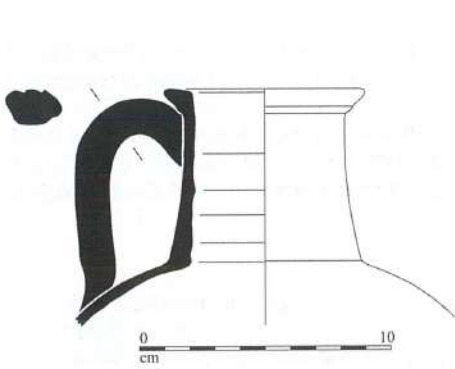


Figure 23 - Guissan/Saint-Martin.
Commune orientale ?

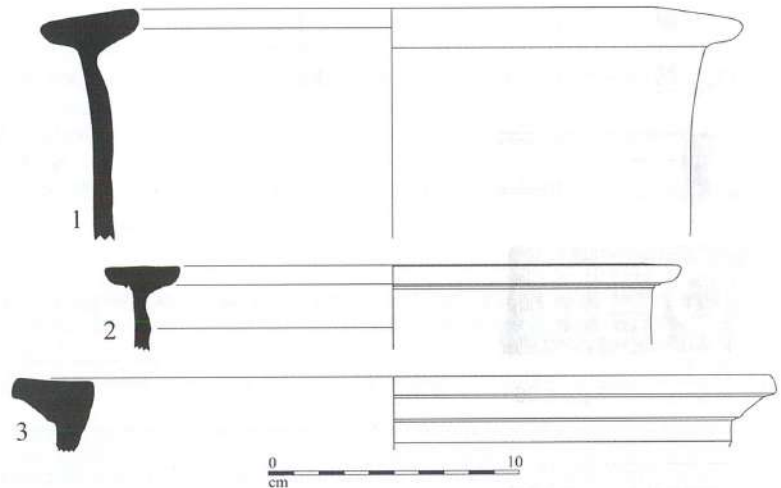


Figure 24 - Guissan/Saint-Martin. Céramiques ibériques peintes.

ment la présence d'une amphore de Brindes qui, si elle ne se trouve pas en position résiduelle, témoigne de l'arrivée ponctuelle d'huile italique.

Enfin, la provenance d'une amphore Dr. 2-4 (Fig. 31, n° 1) présentant une pâte très particulière demeure indéterminée¹⁶.

Catalogue des amphores

• Amphore de Tarraconaise (Fig. 26)

- bords Pasc. 1 à pâte blanche et à pâte rouge (n° 1-13) dont un estampillé [IVLI' TH]E'O'PH'IL (n° 19) ; bords Dr. 2-4 à pâte blanche ou rouge (n° 14-15), dont un de petit module (n° 16) ; bords Ob. 74 (n° 17-18) ; fond fuselé à pâte blanche avec estampille P (n° 20) ; fond fuselé à pâte rouge avec timbre anépigraphe circulaire (non ill.) ; panse à pâte blanche avec estampille VAS (n° 21) ; bords Léet. 1 à pâte rouge timbrés [C.]IVNI (n° 22) et C.IV[NI] (n° 23).

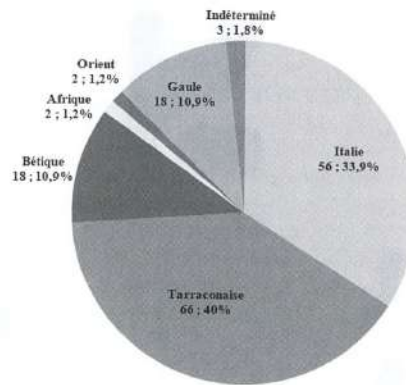


Figure 25 - Répartition des catégories des amphores.

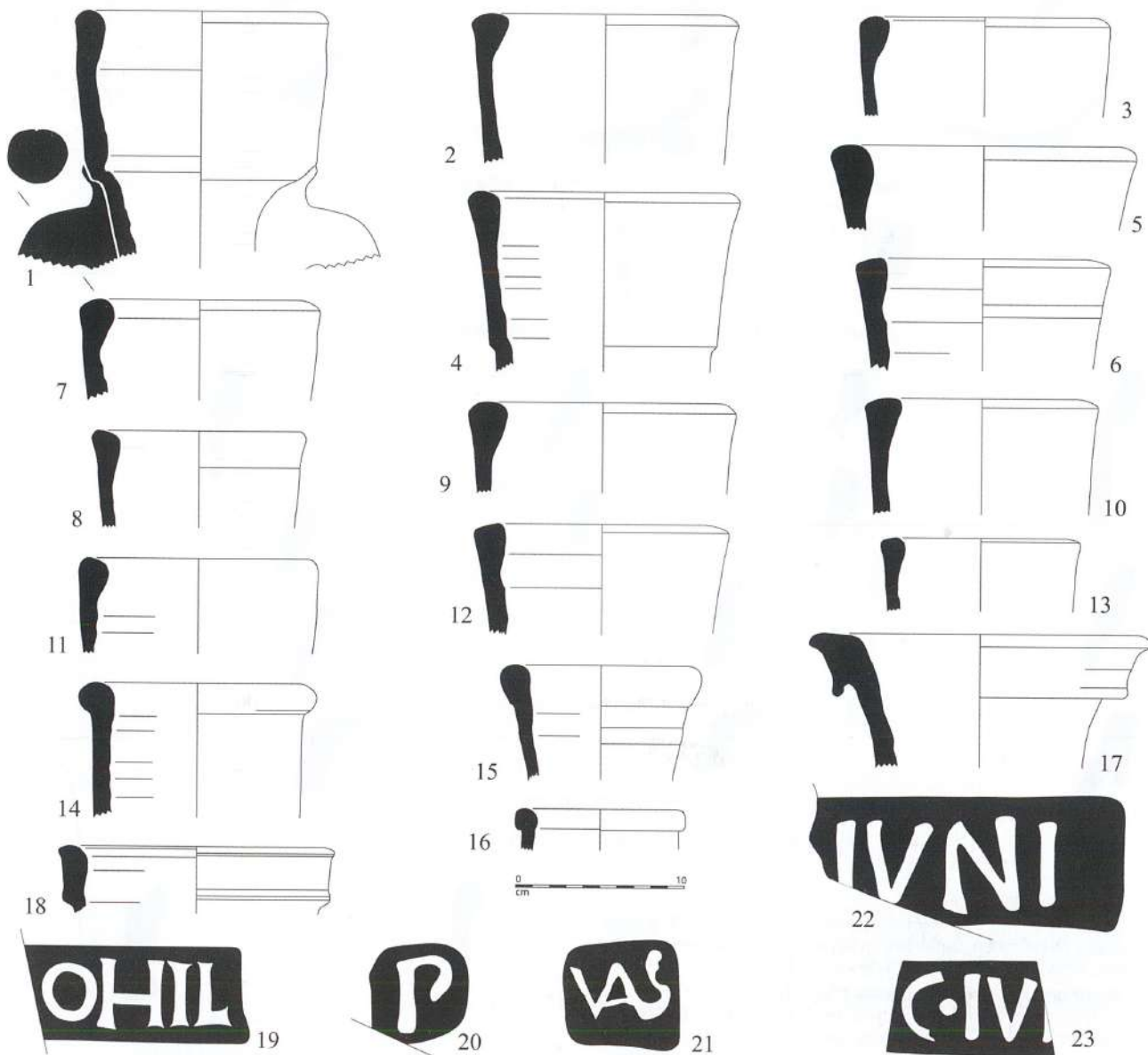


Figure 26 - Gruesan/Saint-Martin. Amphores de Tarraconaise (éch. 1/4, sauf timbres à l'éch. 1/1).

¹⁶ L'analyse en cours, réalisée par V. Martinez (Univ. de Barcelone), permettra notamment de tester l'hypothèse d'une production locale ou micro-régionale.

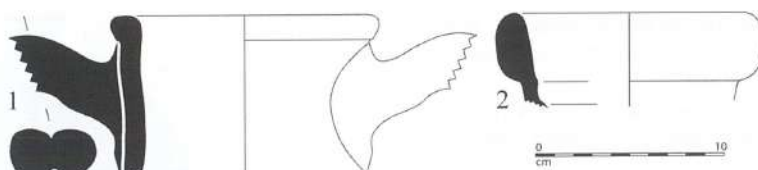


Figure 27 - Gruissan/Saint-Martin. Amphores italiques (éch. 1/4).

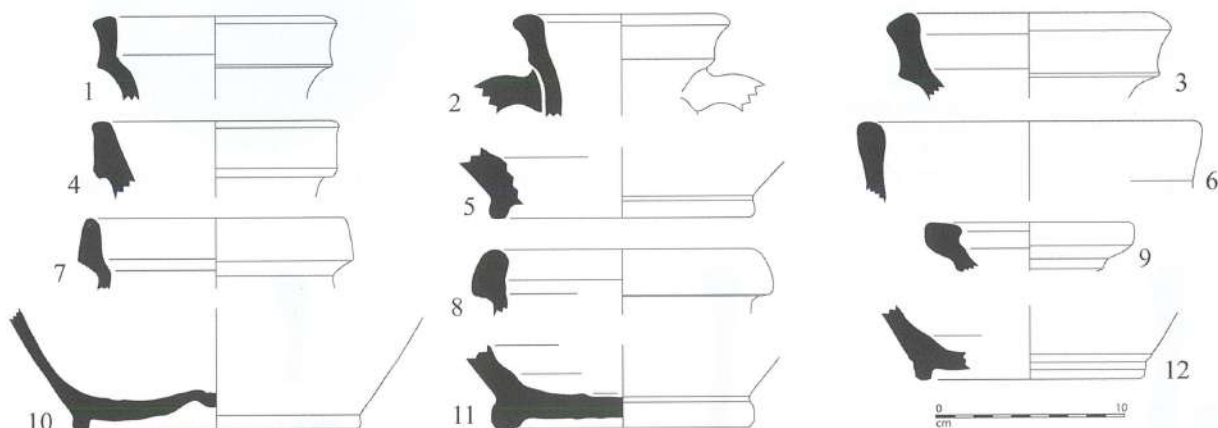


Figure 28 - Gruissan/Saint-Martin. Amphores de Marseille (1 à 5) et du sud de la Gaule (6 à 12) (éch. 1/4).



Figure 29 - Gruissan/Saint-Martin. Amphores africaines et orientales (éch. 1/4).

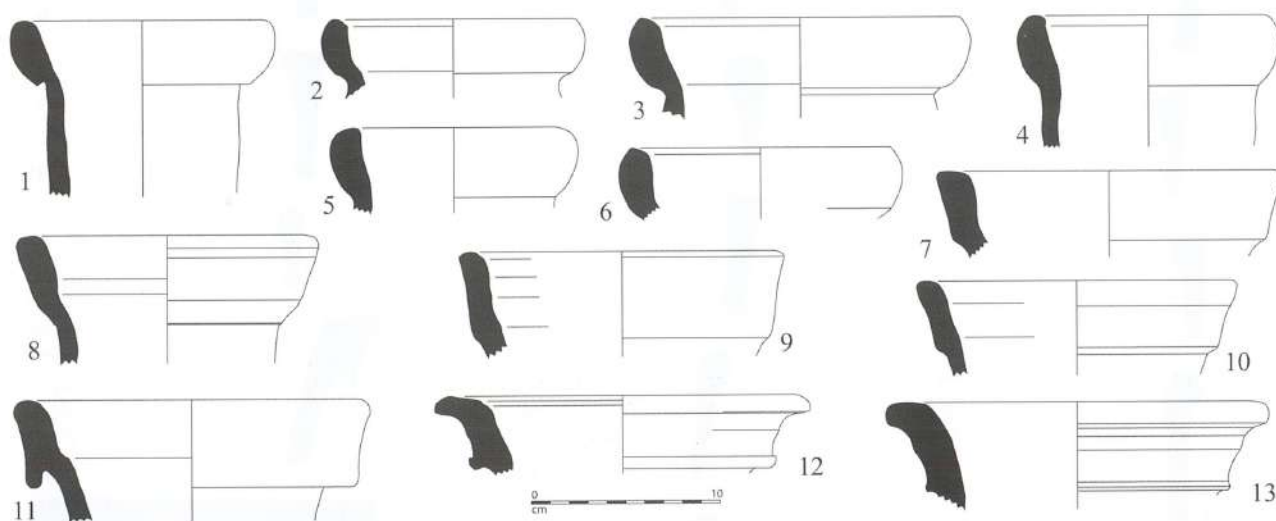


Figure 30 - Gruissan/Saint-Martin. Amphores de Bétique (éch. 1/4).

• **Amphore italique** (Fig. 27)

- bords Dr. 2-4 (n° 1) ; bord d'amphore de Brindes (n° 2) à pâte calcaire beige foncé contenant quelques petites inclusions blanches ; anse Dr. 1 avec E à la base (non ill.)

• **Amphore massaliète impériale** (Fig. 28)

- bords de G.2 (n° 1-2) à pâte très micacée ; bords de G.3 à pâte très micacée (n° 3-4) ; fond à pied annulaire (n° 5) à pâte calcaire de couleur beige contenant de nombreuses inclusions noires brillantes de 1 mm ou moins, des nodules rouges, de quartz, de chaux, des vacuoles et des petites paillettes de mica en moyenne quantité.

• **Amphore gauloise** (Fig. 28)

- bord de Pasc. 1 surcuite (n° 6), pâte sableuse verdâtre contenant de nombreuses inclusions noires oblongues et de rares inclusions blanches, de petites et moyennes dimensions ; fond d'amphores à

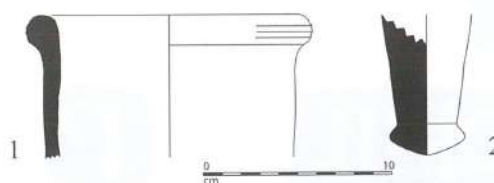


Figure 31 - Gruissan/Saint-Martin. Amphores d'origine indéterminée (éch. 1/4).

fond plat à pied annulaire à pâte calcaire fine (n° 11) ; 2 lèvres de Dr. 2-4 à pâte calcaire fine (n° 7 et 8) ; bord G.2 demi-module (n° 9) à pâte calcaire beige en surface orangée en tranche comportant de nombreuses inclusions rouges de 0,1 à 1,5 mm, noires et blanches

de moins de 1 mm, d'origine indéterminée ; fonds plats à pied annulaire de G.7 (n° 10 et 12) à pâte calcaire beige à crème en surface et beige/rosée en tranche, contenant de nombreuses vacuoles, inclusions rouges de 1 mm ou moins, des particules noires et de quartz de 0,5 mm en moyenne quantité et quelques petites inclusions blanches et noires, avec origine probable : Ménerbes (Vaucluse).

• **Amphore africaine** (Fig. 29)

- bord Tripolitaine I (n° 1), à pâte rouge foncé contenant de nombreuses inclusions blanches, surface externe crème.

• **Amphore orientale** (Fig. 29)

- bord Dr. 2-4 de Cos (n° 2), à pâte calcaire orange contenant quelques petites particules sableuses, surfaces crème ; bord Crétoise 4a (n° 3), à pâte calcaire beige rosé très fine.

• **Amphore de Bétique** (Fig. 30)

- bords Dr. 20A (n° 1-6) ; bords Halt. 70 (n° 7-10) ; bord Dr. 9 (n° 11) ; bords Dr. 7-11, à pâte calcaire beige (n° 12-13).

• **Amphore indéterminée** (Fig. 31)

- bord Dr. 2-4 à pâte sableuse rouge foncé au cœur à jaune clair en surface, contenant de nombreuses inclusions blanches et jaunes de petites dimensions (moins de 1 mm) (n° 1) ; fond fuselé mouluré à pâte calcaire beige orangé (n° 2).

5. LES DOLIA (C. Carrato)

Le niveau de chantier a livré 52 fr. de *dolium*¹⁷, dont 47 fr. de panse, 4 fr. de bords et 1 fr. de cordon bas. L'examen des pâtes permet toutefois de distinguer 8 individus.

Les 4 fr. de bords renvoient majoritairement à des *dolia* globulaires à col (type III ; Fig. 32, n° 1 et 2) caractéristiques de la période augusto-tibérienne, et dans une moindre mesure à des *dolia* ovoïdes à profil simple (type I ; Fig. 32, n° 3), fabriqués durant tout le Haut-Empire.

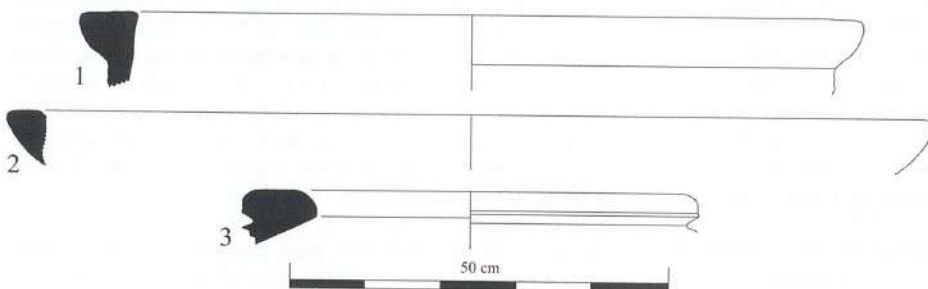


Figure 32 - Gruissan/Saint-Martin. Dolia (éch. 1/10).

L'examen des pâtes permet d'établir la provenance des *dolia* utilisés sur le site. Au total, les 7 types de pâte identifiés renvoient à quatre grandes zones de production probables. L'inventaire détaillé montre d'abord la prédominance des *dolia* de la moyenne vallée de l'Hérault (32 fr. du type 2A et 1 fr. du type III-3). Sensiblement moins nombreuses, les productions audoises sont également représentées (8 fr. du type II-2bis, 1 fr. du type II-2ter et 1 fr. du type II-3). Cet ensemble est également marqué par la rareté des *dolia* à calcite de la moyenne vallée du Rhône (8 fr. du type 1) qui confirme clairement que l'on se place au tout début de cette production qui inondera, à partir de Claude, l'ensemble de la Narbonnaise (Carrato 2017). Enfin, on note la découverte d'un fr. dont les caractéristiques pétrographiques pourraient renvoyer à une importation roussillonnaise, même si la lecture macroscopique seule ne permet pas d'en être certain (1 fr. du type I-indét.). L'étude de la provenance

des *dolia* de cet ensemble montre en définitive qu'ils sont majoritairement issus de grands ateliers à diffusion large (40 fr. des types 1 et 2A) et, dans une moindre mesure, d'ateliers à diffusion locale (12 fr. des types I, II et III).

6. LES LAMPES À HUILE (C. Sanchez)

Les 48 fragments de lampes issus de ce contexte représentent 1,6 % de l'ensemble du mobilier céramique (NTI), ce qui correspond à des proportions importantes. Les lampes sont nombreuses à toutes les époques sur le site de Saint-Martin (Bigot *et al.* 2016 et données inéd.) mais cette caractéristique se retrouve également sur d'autres sites littoraux du Narbonnais comme Les Carrières à Peyriac-de-Mer où, pour une période équivalente, elles constituent 2,2 % du total des fr. (Sanchez 2006, p. 213). Les lampes de ce contexte sont très fragmentées et peu de bords sont conservés mais les types à volutes semblent les plus fréquents. Un bec rond est présent, tout comme à Peyriac pour la même période. Il est difficile de discerner les lampes importées des lampes locales, mais on constate une grande diversité des approvisionnements. L'intérêt de cet ensemble est d'apporter des éléments de datation pour cette série, en contexte. Cinq ex. de lampes hellénistiques sont présents dans ces niveaux avec des lampes campaniennes à bec en enclume, à têtes d'oiseaux, un fr. de décor de globules et une lampe à ailerons latéraux Dressel 3 avec un décor de cercles concentriques (Fig. 33, n° 1). Si les lampes hellénistiques sont sans doute résiduelles, on compte parmi les lampes romaines 13 ex. décorés. On recense ainsi un

décor d'oves et de rayons héli-coïdaux, quatre décors de rosaces, trois décors de rayons, une couronne de palme, un décor de feuilles pointues nervurées. Les deux décors figurés correspondent pour l'un à un coq de profil tourné vers la dr. et tenant une palme dans sa patte, pour l'autre à une course de char. La représentation du coq à la palme est bien connue dans les ateliers de Fos (Rivet 2003,

n° 230 à 235 ; également Deneauve 360). Le décor du cirque est très net malgré les nombreuses pustules de surmoulage (Fig. 33, n° 2). Le char se dirige vers la dr. et est tiré par deux chevaux. L'aurige a le fouet levé. Le même

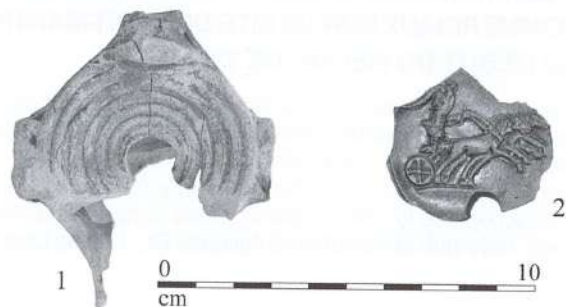


Figure 33 - Gruissan/Saint-Martin. Lampes à huile (éch. 1/2).

¹⁷ Les typologies utilisées (formes et pâtes) font référence à Carrato 2017.

décor est attesté à Peyriac mais pour la période 30/60 (Sanchez 2006, p. 221 ; également Deneauve 474). Enfin, un fr. décoré est difficilement identifiable mais pourrait appartenir à une anse plastique décorée de feuilles pointues. Les décors, variés, témoignent de la diversité des lampes utilisées dans cet établissement dès les premières décennies du I^{er} s. apr. J.-C.

7. LES MONNAIES (M.-L. Le Brazidec)

Les niveaux liés au chantier de construction ont livré 10 monnaies, des bronzes de moyen et de petit modules, soit de la monnaie courante ; certaines, anciennes, sont encore en circulation. La part la plus importante est celle des bronzes augustéens émis avant le début de notre ère, et deux des quatre contremarques apportent des informations de datation : des as de Lyon au nom d'Auguste, contremarqués par Tibère (Le Brazidec, Duperron 2017, fig. 3), s'inscrivant probablement entre 14 et 16 (Martin 2009, p. 156).

8. DATATION

La datation de cet ensemble s'appuie donc sur la présence de deux as d'Auguste portant une contremarque qui peut être datée entre 14 et 16 apr. J.-C. Ce *terminus post quem* est confirmé par la présence significative de la sigillée sud-gauloise. On considère en effet que le démarrage de la production de sigillées de mode C à La Graufesenque se situe vers 10 pour les vases moulés et vers 15 pour les vases lisses (Genin, Vernhet 2002 ; Genin *et al.* 2002 ; Genin 2007). On note en particulier la présence de plusieurs ex. des types Drag. 18A et Drag. 24/25, qui seraient produits à partir de 15 (*ibid.*, p. 333 et 326).

Le *terminus ante quem* est plus difficile à établir précisément. Toutefois, en raison de la large domination des sigillées italiques par rapport aux sigillées sud-gauloises, une datation postérieure aux années 20 n'est sans doute pas envisageable, comme le suggèrent notamment les contextes nîmois (Barberan 2013, p. 126)¹⁸. De plus, on constate que le répertoire des sigillées italiques compte de nombreuses formes dont la production cesserait vers 15 (*Consp.* 12.1, 14.2, 17.1, 17.2, 22.1, 22.2) ou vers 20 (*Consp.* 12.2, 12.3, 12.4, 12.5).

Par conséquent, nous proposons une datation de ce contexte entre les années 15 et 25 apr. J.-C.

9. LE FACIÈS MATÉRIEL ET LES ÉCHANGES COMMERCIAUX SUR LE SITE DE SAINT-MARTIN AU DÉBUT DU RÈGNE DE TIBÈRE

Au vu de la datation proposée, plusieurs catégories de mobilier peuvent être considérées comme résiduelles dans ce contexte : les céramiques campaniennes et leurs dérivés, les céramiques ibériques peintes, les productions de la côte catalane, et les lampes hellénistiques, ainsi que les amphores italiques Dr. 1 et les Léet. 1

de Tarraconaise. Dès lors, il convient d'exclure ce mobilier des comptages afin d'appréhender le plus précisément possible le faciès matériel et les échanges commerciaux au début du règne de Tibère. Les trois principales classes de céramiques se répartissent alors entre 28,1 % de vaisselle fine, 51,8 % de vaisselle commune et culinaire, 10,1 % d'amphores, 0,7 % de *dolia* et 1,3 % de lampes.

Afin de mettre en perspective ces observations, on proposera quelques comparaisons de faciès avec trois ensembles régionaux sensiblement contemporains : l'ensemble 4 du parking Jean-Jaurès à Nîmes, daté entre 10 et 20 (Barberan 2013, p. 113-126), la fosse FS5108 de l'établissement rural de Carsalade à Nîmes, datée vers 20-30 (Barberan 2003 ; Barberan 2013, p. 154-175), et le comblement du fossé FO4221 de la *villa* de Saint-Bézard à Aspiran, daté vers 10 (Mauné, Duperron 2012).

La vaisselle fine

Dans le domaine de la vaisselle fine, la sigillée italique est encore très abondante (35,2 %). Les productions équivalentes du sud de la Gaule sont déjà présentes, mais sont encore minoritaires à cette époque (11,7 %). À Nîmes, dans un ensemble peut-être légèrement plus ancien (Jaurès 4), les sigillées italiques représentent 45 % des fines contre 5 % pour les sigillées sud-gauloises de mode C.

Les productions de vaisselle de table de mode A et de mode B de la région de Narbonne semblent rester stables par rapport à l'époque augustéenne puisqu'elles représentent 12,7 % contre 11,1 % au Clos de la Lombarde à Narbonne durant la phase datée entre 30 av. et 15 apr. J.-C. (Sanchez 2004, p. 151) ; elles sont manifestement en cours de remplacement par les productions de mode C qui constituent 11,7 % du NMI. À Aspiran, vers 10 apr. J.-C., les « présigillées » et les CL-ENG constituent 28,8 % des fines tandis que la sigillée sud-gauloise n'est pas encore attestée. En revanche, la production et la diffusion vers le littoral des céramiques dites « celtiques », dont les ateliers sont situés dans la vallée de l'Aude¹⁹, se poursuivront plus durablement, au moins jusqu'au milieu du I^{er} s. (Bigot *et al.* 2016, p. 635). À cette époque en revanche, les sigillées sud-gauloises deviendront nettement majoritaires sur le site (56 % des fines), les productions régionales de modes A et B ainsi que les sigillées italiques ne jouant plus qu'un rôle anecdotique (*ibid.*, p. 619).

Enfin, les céramiques à parois fines représentent un tiers de la vaisselle de table de cet ensemble. Cette proportion est bien supérieure à celle observée à Nîmes (16 % à Jaurès en milieu urbain et 25 % à Carsalade en contexte rural), mais comparable à celle d'Aspiran (30,8 %). De manière plus générale, elle est cohérente avec les données régionales qui montrent l'abondance des parois fines durant cette période, mais tout de même plus élevée que celle de la plupart des contextes contemporains. Ceci pourrait résulter de l'existence de productions locales ou micro-régionales ; on sait en effet que

18 De même à Lyon, dans un ensemble daté vers 20/40 (État II du Musée Gadagne : Baigne-Vallet, Lemaître 2008), les sigillées sud-gauloises dominent très largement les sigillées italiques (72% contre 9,5% des céramiques fines). En revanche, dans la même ville, sur le site de la Zac Charavay, dans un contexte daté du début du règne de Tibère, la sigillée provient encore aux trois quarts d'Italie contre un quart du sud de la Gaule (Mège 2003, p. 556).

19 La production de cette catégorie est attestée à La Lagaste (Rancoule 1970) mais également dans les ateliers de présigillées de Narbonne (Sanchez, Rascalou 2015, p. 183-188).

des céramiques à paroi fine sont produites à cette époque sur le site de La Nautique. Toutefois, l'observation des pâtes des ex. de Saint-Martin suggère la présence d'autres ateliers dans le Narbonnais. En outre, de nombreux vases proviennent sans doute d'Italie, mais il demeure souvent difficile de les distinguer des productions régionales. Enfin, on assiste à cette époque à l'arrivée des premières importations de gobelets hispaniques, présents en quantités modestes. Celles-ci connaîtront ensuite un essor rapide durant le I^{er} s., même si les productions régionales conservent un certain dynamisme jusqu'à l'époque flavienne (Bigot *et al.* 2016, p. 634).

Les céramiques communes et culinaires

Parmi les céramiques communes et culinaires, l'essentiel des vases utilisés à cette époque correspond à des productions régionales. On dénombre 40,1 % de vases pour le stockage, la préparation ou le service et 59,9 % de céramiques réfractaires. Parmi ce groupe, il s'agit essentiellement de productions tournées de mode A, issues d'ateliers situés dans la vallée de l'Aude, dans la continuité de la situation qui se met en place durant la période augustéenne (Sanchez 2009, p. 404). Elles représentent 43,2 % des céramiques culinaires contre 10,3 % de vases de cuisson de mode B. Cette domination des céramiques tournées de mode A s'atténue ensuite nettement sur le site puisque cette proportion n'est plus que de trois pour une au milieu du I^{er} s. (Bigot *et al.* 2016, p. 619). Ce rapport d'une céramique tournée réfractaire de mode B pour quatre de mode A a également été observé à Aspiran. En revanche, ces proportions sont inversées dans l'ensemble 4 de Jaurès à Nîmes.

Les céramiques à pâte calcaire fournissent principalement des vases à liquide, les vases de préparation (mortiers, etc.) étant très rares (5 %). Il s'agit sans doute en grande partie d'un approvisionnement de proximité, puisque l'on connaît des ateliers fonctionnant à cette époque à Narbonne et autour de la lagune (Sanchez 2009, p. 404, fig. 313). Ces productions à pâte claire constituent 36,6 % des céramiques communes de ce contexte, contre 31,5 % dans l'ensemble 4 de Jaurès à Nîmes²⁰.

Les importations méditerranéennes sont bien documentées (10 % des communes). Elles proviennent majoritairement d'Italie (9,4 %), les importations d'autres régions étant toujours attestées par un unique individu. À Nîmes, les vaisselles culinaires importées proviennent exclusivement d'Italie. Elles représentent 6 % des céramiques communes à Jaurès et seulement 2 % à Carsalade. À Aspiran, leur proportion est de 3,6 %. Le site de Saint-Martin reçoit davantage d'importations méditerranéennes en raison de sa position littorale, ce que l'on observe également pour les autres périodes. Ces importations italiennes conserveront à Saint-Martin des proportions équivalentes jusqu'au milieu du I^{er} s., avant d'être fortement concurrencées par les productions africaines à partir de l'époque flavienne (Bigot *et al.* 2016, p. 634).

Les amphores

L'approvisionnement en denrées transportées en amphores se caractérise par l'abondance des conteneurs vinaires (85 %) et la rareté de ceux destinés au transport de l'huile (9,5 %) et surtout des produits à base de poisson (5,5 %). On observe en premier lieu la large domination des productions de Tarraconaise (53 % des amphores) qui s'explique par le rôle central joué par Narbonne dans la redistribution du vin de Catalogne en direction de l'axe aquitain (Sanchez 2015). Il convient de souligner la surreprésentation des Pasc. 1 (54 ex.) face aux Dr. 2-4 (4 ex.) et aux Oberaden 74 (2 ex.), également observée dans le gisement augustéen de Malard (Sanchez 2015, p. 174). Par la suite, les amphores de Tarraconaise resteront abondantes à Saint-Martin jusqu'au milieu du I^{er} s., période durant laquelle elles constituent encore 62,4 % des amphores. En revanche, le rapport entre Pasc. 1 et Dr. 2-4 sera alors plus équilibré (Bigot *et al.* 2016, 619).

On observe également que le site bénéficie d'un approvisionnement en vins diversifié, grâce à l'importation de crus réputés pour leur qualité, provenant de Marseille (Bertucchi 1992, p. 217 et 236), d'Italie (Tchernia 1986, p. 201-208) et même de Méditerranée orientale (Lemaître 2009). Toutefois, les quantités de ces produits sont toujours très faibles, puisque les amphores marseillaises ne représentent que 5 % des conteneurs et ceux d'Italie et d'Orient seulement 2,5 %.

On assiste également à cette époque au développement de la viticulture gauloise, dont les conteneurs constituent 16,6 % des amphores de ce contexte. L'étude approfondie dont elles ont fait l'objet a mis en évidence une consommation significative de vins provenant de régions assez éloignées du site. Ceux-ci constituent en effet 39 % de l'approvisionnement en crus régionaux : 2 exemplaires proviennent du Vaucluse, 6 de Marseille et un du bassin de Thau. Les productions locales ne représentent que 16,7 % du lot. Elles sont documentées par 3 ex. Une amphore à fond fuselée et une amphore à fond plat ont été fabriquées dans un atelier non localisé précisément mais situé autour des étangs de Bages et Sigean (Bigot 2017). Le troisième ex. correspond à une Pasc. 1 surcuite qui pourrait avoir été produite près du site²¹. Cette hypothèse est étayée par la découverte lors de prospections dans la parcelle voisine de tuiles surcuites et d'un « fragment de paroi de four » (Sanchez *et al.* 2011b, p. 54). En revanche, les productions de la vallée de l'Aude ne sont pas attestées. Cette faible proportion des productions des ateliers julio-claudiens du Narbonnais sur le site pourrait néanmoins s'expliquer par la méconnaissance des officines de ce territoire. En effet, un seul atelier pouvant fabriquer des amphores durant cette période est connu, à La Nautique. Or, la composition chimique des productions de ce dernier n'a pas encore été caractérisée. Une partie des 6 ex. dont l'origine demeure indéterminée pourrait donc provenir de cet atelier ou d'autres centres amphoriques micro-régionaux encore inconnus.

20 La présence sur le site de Saint-Bézard à Aspiran d'un atelier produisant des céramiques à pâte claire à l'époque du comblement du fossé FO4221 induit une forte surreprésentation de cette catégorie dans ce contexte (79 % des communes).

21 La découverte d'un ex. surcuit est généralement interprétée comme la preuve de la production locale d'une céramique ou d'un objet sur un site. Toutefois, des amphores surcuites et déformées sont parfois commercialisées. Une analyse physico-chimique de cette Pasc. 1 sera donc réalisée au laboratoire ARAR de Lyon, afin de vérifier l'origine de ce tessou.

Enfin, en ce qui concerne l'approvisionnement en huile et en sauces et salaisons de poissons, la Bétique fournit déjà la quasi-totalité des produits importés, comme ce sera ensuite le cas sur le site durant presque tout le Haut-Empire (Bigot *et al.* 2016).

10. CONCLUSION

Ce contexte de consommation documentée de manière très précise le faciès céramique et les échanges commerciaux dans la région de Narbonne au début du règne de Tibère. Outre sa richesse quantitative, l'intérêt de cet ensemble est qu'il s'est très probablement constitué en un laps de temps très bref ; on peut en effet supposer que le chantier de construction a duré, au maximum, quelques années. Cette période précédant l'arrivée massive des sigillées sud-gauloises et des parois fines hispaniques restait peu documentée. L'in-

fluence italique est encore bien marquée pour la vaisselle et la forte proportion de lampes tandis que les amphores attestent l'importance de l'approvisionnement en vin de Tarraconaise.

Pour terminer, il convient de s'interroger sur la provenance de ce mobilier. La très grande abondance de ces déchets suggère des apports multiples. Il paraît peu probable que les personnes travaillant sur le chantier aient consommé les vins de qualité supérieure attestés, certes en faible quantité, par les amphores de Marseille, d'Italie et d'Orient. De même, l'abondance de la vaisselle de table (gobelets en paroi fine en particulier) et des lampes à huile suggère que des rejets d'une population aisée sont présents. On peut donc envisager que durant la phase de construction du bâtiment à cour centrale le chantier ait été utilisé comme dépotoir, sinon pour l'ensemble du site, du moins pour les bâtiments adjacents dans lesquels les activités habituelles se poursuivaient.



BIBLIOGRAPHIE

- Barberan 2003** : BARBERAN (S.) avec la coll. de FOREST (V.), VIDAL (L.), Un lot de céramiques d'époque tibérienne découvert sur le site de Carsalade (Nîmes, Gard), *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal*, 2003, p. 407-433.
- Barberan 2013** : BARBERAN (S.), *Mutations économiques et culturelles à Nîmes au début du Haut-Empire. L'apport du mobilier céramique*, Lattes, 2013 (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 33).
- Batigne-Vallet, Lemaître 2008** : BATIGNE VALLET (C.), LEMAÎTRE (S.), Le mobilier céramique d'un site antique du Vieux-Lyon fréquenté entre le deuxième quart du I^{er} s. av. J.-C. et le début du V^e s. apr. J.-C. : le Musée Gadagne, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 41, 2008, p. 211-260.
- Ben Jerbania 2013** : BEN JERBANIA (I.), Observations sur les amphores de tradition punique d'après une nouvelle découverte près de Tunis, *Antiquités Africaines*, 49, 2013, p. 179-192.
- Bergé 1990** : BERGÉ (A.), Les marques sur amphores Pascual 1 de Port-la-Nautique, *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, 9, 1990, p. 131-201.
- Bertucchi 1992** : BERTUCCHI (G.), *Les amphores et le vin de Marseille, VI^e s. av. J.-C. - II^e s. apr. J.-C.*, Paris, Cnrs, 1992 (Suppl. 25 à la RAN).
- Bigot et al. 2016** : BIGOT (F.), DONIGA (A.), DUPERRON (G.), SANCHEZ (C.), Une stratigraphie des I^{er} et II^e s. apr. J.-C. dans l'établissement littoral de Saint-Martin à Gruissan (Aude), *SFECAG, Actes du Congrès d'Autun*, 2016, p. 617-638.
- Bonifay 2004** : BONIFAY (M.), *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, Oxford, Archaeopress, 2004 (BAR IS, 1301).
- Bouscaras 1974** : BOUSCARAS (A.), Les marques sur amphores de Port la Nautique, *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, 3, 1974, p. 103-131.
- Capelli, Contino 2013** : CAPELLI (C.), CONTINO (A.), Amphores tripolitaines anciennes ou amphores africaines anciennes ? *Antiquités Africaines*, 49, 2013, p. 199-208.
- Carrato 2017** : CARRATO (C.), *Le dolium en Gaule Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C. - III^e s. apr. J.-C.)*. Contribution à l'histoire socio-économique de la Méditerranée nord-occidentale, Bordeaux, Ausonius Edition, 2017 (*Mémoires* 46).
- Colls et al. 1977** : COLLS (D.), ÉTIENNE (R.), LEQUÉMENT (R.), LIOU (B.), MAYET (F.), *L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude*, Paris, Cnrs, 1977 (*Archaeonautica*, 1).
- Deneauve 1969** : DENEAUVE (J.), *Lampes de Carthage*, Paris, Éditions du Cnrs, 1969.
- Duperron, Mauné 2016** : DUPERRON (G.), MAUNÉ (S.), L'établissement littoral de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan (Aude) : contribution à la connaissance du système portuaire de Narbonne, dans SANCHEZ (C.), JEZEGOU (M.-P.) dir., *Les ports dans l'espace méditerranéen antique, Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires, Actes du colloque de Montpellier (22-23 mai 2014)*, Montpellier, 2016 (Suppl. 44 à la RAN), p. 43-57.
- Étienne, Mayet 2000** : ÉTIENNE (R.), MAYET (F.), *Le vin hispanique (Trois clés de l'économie de l'Hispanie romaine, I)*, Paris, 2000.
- Genin et al. 2002** : GENIN (M.), HOFFMANN (B.), VERNHET (A.), Les productions anciennes de La Graufesenque, dans GENIN (M.), VERNHET (A.) dir., *Céramiques de La Graufesenque et autres productions d'époque romaine. Nouvelles recherches. Hommages à Bettina Hoffmann*, Montagnac, Éd. M. Mergoil, 2002 (Archéologie et Histoire romaine, 7), p. 45-104.
- Genin, Vernhet 2002** : GENIN (M.), VERNHET (A.), Une fosse-cendrier augustéenne à La Graufesenque, dans GENIN (M.), VERNHET (A.) dir., *Céramiques de la Graufesenque et autres productions d'époque romaine, nouvelles recherches. Hommages à Bettina Hoffmann*, Montagnac, Éd. M. Mergoil, 2002 (Archéologie et Histoire romaine, 7), p. 105-132.
- Genin 2007** : GENIN (M.), La Graufesenque (Millau, Aveyron). Sigillées lisses et autres productions, Pessac, Éditions de la Fédération Aquitania, 2007 (Études d'Archéologie Urbaine).
- Le Brazidec, Duperron 2017** : LE BRAZIDEC (M.-L.) et DUPERRON (G.), Les monnaies des fouilles de l'établissement littoral antique et médiéval de Saint-Martin à Gruissan (Aude), *Bulletin de la Société française de Numismatique*, juin 2017, p. 212-219.
- Lemaître 2002** : LEMAÎTRE (S.), Recherche sur la diffusion en Gaule des amphores produites dans le sud-ouest de l'Anatolie à l'époque impériale, dans *Céramiques hellénistiques et romaines, productions et diffusion en Méditerranée orientale (Chypre, Égypte et côte syro-palestinienne)*, Actes du colloque tenu à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux du 2 au 4 mars 2000, Lyon, Maison de l'Orient Méditerranéen, 2002 (TMO, 35), p. 213-226.

- Lemaître 2009** : LEMAÎTRE (S.), Du Chio au *passum* : les vins grecs en Gaule, dans BRUN (J.-P.), POUX (M.), TCHERNIA (A.), *Le Vin, Nectar des Dieux, Génie des Hommes*, Infolio – Montpellier Agglomération, Gollion, 2009 (2^e édition), p. 274-275.
- Lemaître 2015** : LEMAÎTRE (S.), L'Orient en Occident : formes et contenus d'amphores importées et produites à Lyon, dans LEMAÎTRE (S.), BATIGNE VALLET (C.) éd., *Abécédaire pour un archéologue lyonnais. Mélanges offerts à Armand Desbat*, Autun, éd. Mergoïl, 2015 (Archéologie et histoire romaine, 31), p. 191-198.
- López Mullor, Martín Menéndez 2006** : LOPEZ MULLOR (A.), MARTIN MENENDEZ (A.), Tipología i datació de le àmfors tarraconenses produïdes a Catalunya, dans LOPEZ MULLOR (A.), X. AQUILUÉ ABADIAS (X.) dir., *La producció i el comerç de les àmfors de la província Hispania Tarraconensis. Homenatge a Ricard Pacual i Guasci*, Museu d'Arqueologia de Catalunya, Barcelone, 2007, p. 33-94.
- Marangou-Lerat 1995** : MARANGOU-LERAT (A.), *Le vin et les amphores de Crète de l'époque classique à l'époque impériale*, Athènes, École Française d'Athènes, 1995 (coll. Études Crétoises, 30).
- Martin 2009** : MARTIN (S.), Monnaies et céramique sur les sites militaires et civils de Germanie à l'époque augusto-tibérienne. Apports d'une étude croisée, *SFECAG, Actes du Congrès de Colmar*, 2009, p. 151-158.
- Martín Menéndez 2008** : MARTIN MENENDEZ (A.), Àmfors tarraconenses i bètiques en els derelictes de mitjan segle I a.C. a la costa catalana, *SFECAG, Actes du Congrès de L'Escala-Empúriès*, 2008, p. 103-127.
- Mauné 2012** : MAUNÉ (S.), Un timbre de *Q. Iulius Theophilus* sur Pascual 1 de Tarraconaise à Aspiran (Hérault). Un nouvel indice des liens économiques entre les provinces de Tarraconaise et de Narbonnaise au début du I^{er} s. apr. J.-C. ?, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 45, 2012, p. 143-161.
- Mauné, Duperron 2012** : MAUNÉ (S.), DUPERRON (G.) avec la coll. de FAVENNEC (B.), Un lot de céramiques et d'amphores des années 10 apr. J.-C. mis au jour à Saint-Bézard (Aspiran, Hérault), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 45, 2012, p. 111-142.
- Mège 2003** : MÉGE (C.), Le mobilier céramique des niveaux augusto-tibériens de la Zac Charavay, Lyon-Vaise (Rhône), *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal*, 2003, p. 555-559.
- Ock** : OXÉ (A.), COMFORT (H.), KENRICK (P.), *Corpus vasorum arretinorum, a catalog of the signatures, shapes and chronology of Italian Sigillata*, Second Edition, Bonn, 2000.
- Pascual, Ribera 2002** : PASCUAL BERLANGA (G.), RIBERA Y LACOMBA (A.), Las anforas tripolitanas antiguas en el contexto del Occidente Mediterraneo : un contenedor poco conocido de la época republicana, dans RIVET (L.), SCIALLANO (M.) éd., *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens. Mélanges offerts à Bernard Liou*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, 2002 (Archéologie et histoire romaine, 8), p. 267-274.
- Passelac 1986** : PASSELAC (M.), Bram, dans BÉMONT (C.), JACOB (J.-P.) dir., *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, productions, relations*, Paris, MSH, 1986 (DAF, 6), p. 48-51.
- Py 1993** : PY (M.), Céramique celtique, dans PY (M.) dir., *Dicocer, Dictionnaire des Céramiques Antiques (VII^e s. av. n.è.-VII^e s. de n.è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattes, 1993 (Lattara, 6), p. 163-169.
- Rancoule 1970** : RANCOULE (G.), Ateliers de potiers et céramique indigène au I^{er} siècle av. J.-C., *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 3, 1970, p. 33-70.
- Raynaud 1993** : RAYNAUD (C.), Céramique à pâte claire engobée de Gaule méditerranéenne, dans PY (M.) dir., *Dicocer, Dictionnaire des Céramiques Antiques (VII^e s. av. n.è.-VII^e s. de n.è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattes, 1993 (Lattara, 6), p. 198-203.
- Rivet 2003** : RIVET (L.), *Lampes antiques du Golfe de Fos, Collections du Musée d'Istres et du Service du Patrimoine de Fos-sur-Mer. Production et consommation*, Aix-en-Provence, Musée d'Istres – Edisud, 2003.
- Rivet 2009** : RIVET (L.), Imitations de sigillées à Fréjus (Var). Données complémentaires, *SFECAG, Actes du Congrès de Colmar*, 2009, p. 745-760.
- Sachot et al. 2008** : SACHOT (G.), MALIGNAS (A.), CONVERTINI (F.), SANCHEZ (C.), Découverte d'un atelier de céramiques culinaires à Laure-Minervois (Aude), *SFECAG, Actes du Congrès de L'Escala-Empúriès*, 2008, p. 803-811.
- Sanchez 2004** : SANCHEZ (C.), La céramique. Étude du mobilier des rues A et C, des maisons IV, VI et de l'espace VII, dans SABRIE (R.), SABRIÉ (M.) dir., *Le Clos de la Lombarde. Espaces publics et privés du secteur nord-est*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, 2004 (Archéologie et histoire romaine, 12), p. 146-181.
- Sanchez 2006** : SANCHEZ (C.), Une cave des années -10/+80 au lieu-dit « Les Carrières » à Peyriac-de-Mer (Aude), *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas*, 2006, p. 207-229.
- Sanchez 2009** : SANCHEZ (C.), *Narbonne à l'époque tardo-républicaine. Chronologies, commerce et artisanat céramique*, Montpellier, 2009 (Suppl. 3 à la RAN).
- Sanchez 2015** : SANCHEZ (C.), Les amphores de Tarraconaise dans les contextes narbonnais, dans MARTINEZ (V.) éd., *La difusió comercial de la ànforas vinarias de Hispania Citerior - Tarraconensis (s. I a.C. – I. d.C.)*, COMAMF, Archaeopress, 2015 (Roman Archaeology, 4), p. 165-180.
- Sanchez et al. 2000** : SANCHEZ (C.), DELLONG (E.), GUERRE (J.), LOPPE (F.), MOULIS (D.), Un établissement littoral antique, l'île Saint-Martin à Gruissan (Aude), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 33, 2000, p. 309-349.
- Sanchez et al. 2011a** : SANCHEZ (C.), CARRATO (C.), FAVENNEC (B.), Recherches récentes sur les contextes portuaires de Narbonne (Aude) : les fouilles de Port-la-Nautique et du Grand Castelou, *SFECAG, Actes du Congrès d'Arles*, 2011, p. 171-203.
- Sanchez et al. 2011b** : SANCHEZ (C.), GINOUEZ (O.), KOTARBA (J.), La question des établissements littoraux en relation avec le système portuaire : l'apport des prospections « sud-narbonnais » et des recherches récentes, dans SANCHEZ (C.), JÉZÉGOU (M.-P.) dir., *Espaces littoraux et zones portuaires de Narbonne et sa région dans l'Antiquité*, Lattes, 2011 (MAM, 28), p. 41-66.
- Sanchez et al. 2015** : SANCHEZ (C.), CARAYON (N.), DUPERRON (G.), MAUNÉ (S.), Les ports de Narbonne antique, *Bulletin de la SFAC, Revue Archéologique*, 1/2015, p. 137-145.
- Sanchez, Rascalou 2015** : SANCHEZ (C.), RASCALOU (P.), Les fouilles du Quai d'Alsace à Narbonne. Un quartier à vocation artisanale à la fin du I^{er} s. av. n.è. ?, dans LEMAÎTRE (S.), BATIGNE (C.) dir., *Abécédaire pour un archéologue lyonnais, Mélanges offerts à A. Desbat*, Autun, éd. Mergoïl, 2015 (Archéologie et Histoire Romaine, 31), p. 183-188.
- Tchernia 1986** : TCHERNIA (A.), *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome, 1986 (BEFAR, 261).
- **Rapports de fouille, mémoires et thèses**
- ANTEAS 1993** : ANTEAS, *Rapport de fouilles de sauvetage, Port-La-Nautique, Narbonne (Aude)*, Rapport déposé au Drassm, 1993, 172 p.
- Bigot 2017** : BIGOT (F.), *Nouvelles données, nouvelles réflexions sur la production et la diffusion des amphores gauloises à partir de l'étude de contextes portuaires et littoraux de Gaule Narbonnaise (I^{er} s. av. – IV^e s. apr. J.-C.)*, Thèse de doctorat, Université Montpellier Paul Valéry, octobre 2017.

DISCUSSION

Président de séance : David GUITTON

David GUITTON : Une précision pour ceux viennent du nord de la Gaule : les sigillées sud-gauloises appartiennent au groupe de La Graufesenque ?

Guillaume DUPERRON : Oui.

David GUITTON : Vous avez beaucoup de céramiques à paroi fine et en ce qui nous concerne, nous avons énormément de difficultés pour identifier leurs origines. Je vois que vous avez aussi les mêmes problèmes avec manifestement beaucoup de productions plutôt locales, régionales ?

Guillaume DUPERRON : En fait, on a des productions à pâte grossière sableuse qui sont incontestablement régionales puisqu'elles ont des pâtes comparables à celles des céramiques culinaires produites dans la région et puis on a aussi des productions avec des pâtes beaucoup plus fines qu'on a du mal à attribuer ; cela pourrait être bien être des productions locales imitées de l'italique et très bien imitées. Sans analyse, cela me paraît très difficile de les identifier.

David GUITTON : J'ai l'impression que c'est le même problème un petit peu partout. La question des céramiques à paroi fine est très complexe. Une remarque générale mais cela vaut aussi pour les communications précédentes : sur ces périodes, dans ma région, la dominante c'est la cuisson en mode B sur les céramiques culinaires y compris sur les terra nigra qui vont reprendre les formes importées de céramiques fines italiques que vous avez directement. Et c'est assez intéressant de voir toutes ces cuissons en mode A qui prédominent par chez vous.

Corinne SANCHEZ : Pour les parois fines, c'est effectivement une nébuleuse et il est quasiment impossible de déterminer les origines. Vous le verrez demain à Port-La-Nautique où on a justement une production de céramiques à parois fines dans l'atelier. Mais, quand on regarde les ensembles de Gruissan, même là on a du mal à identifier cette production locale dans les lots. Ensuite, par rapport aux céramiques culinaires, pour les sableuses oxydantes, on n'a aucun problème d'identification des ateliers, parce qu'on est toujours essentiellement sur des productions de Laure-Minervois. Il peut y avoir ponctuellement d'autres ateliers comme celui de Port-La-Nautique mais les formes restent très caractéristiques des ateliers audois. En revanche, pour les sableuses réductrices, il y a des choses très différentes et on ne connaît pas forcément les ateliers ; on voit qu'il y a des importations ; on a des productions du Languedoc oriental qui arrivent mais il y a encore des questions d'ateliers inconnus qui peuvent être présents sur le territoire narbonnais.

Sébastien BARBERAN : Juste des compléments ou des observations qui auraient aussi pu convenir à la communication précédente. Tu parlais, David, de la suprématie des communes cuites en mode A qui est une remarque intéressante mais du côté de Nîmes ce n'est pas aussi tranché que du côté de Narbonne. On a quand même des céramiques en mode B qui sont à part plus importante que les céramiques en mode A. On n'est donc pas dans la même configuration. Tout à l'heure je n'ai pas réagi à la remarque de Stéphane sur les dérivées de Campanienne C, mais le terme a une histoire ; mais c'est vrai qu'on pourrait utiliser plus généralement le terme de céramique à pâte calcaire cuite en mode B. Personnellement, c'est plutôt une question d'habitude et on ne peut pas non plus nier que le répertoire est influencé par celui des céramiques campaniennes.

David GUITTON : Dans le nord, nous n'avons pas ce problème car il y a une catégorie de céramiques bien identifiée qui reprend toutes les formes italiques, c'est celle des terra nigra ; comme cela on n'a pas tous ces débats.

* *
*